

Jocelyn ROZAND

## Le Front populaire dans le département de l'Isère (1934-1938)

### Volume II



*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire

Parcours : Cultures, politique et échanges internationaux

*Sous la direction de M. Olivier FORLIN*

**Année universitaire 2022-2023**





Jocelyn ROZAND

Le Front populaire dans le département de l'Isère (1934-1938)

Volume II

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire

Parcours : Cultures, politique et échanges internationaux

*Sous la direction de M. Olivier FORLIN*

**Année universitaire 2022-2023**

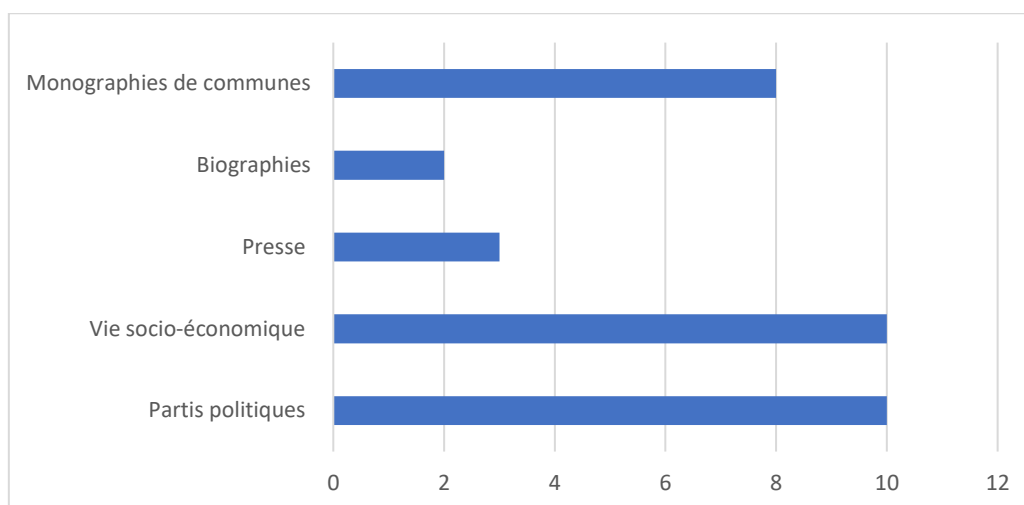
## Sommaire

<i>Annexe 1 – Sujets de recherches iséroises touchant au Front populaire</i>	6
<i>Annexe 2 – Les structures économiques iséroises</i>	7
<i>Annexe 3 – Portraits du radicalisme isérois</i>	8
<i>Annexe 4 – Portraits du socialisme isérois</i>	11
<i>Annexe 5 – Portraits du communisme isérois</i>	14
<i>Annexe 6 – Portraits des forces adverses</i>	16
<i>Annexe 7 – Portraits des syndicats C.G.T. et C.G.T.U. isérois</i>	17
<i>Annexe 8 – Lettre du comité de vigilance de Grenoble et Vizille au Président de la République</i>	19
<i>Annexe 9 – Le 12 février 1934 à Grenoble</i>	20
<i>Annexe 10 – Propagande de la droite iséroise en 1934</i>	21
<i>Annexe 11 – Le 10 juin 1934 à Grenoble</i>	22
<i>Annexe 12 – Ordre du jour de l’assemblée générale des radicaux de Grenoble paru dans La République du sud-est du 15 septembre 1934</i>	25
<i>Annexe 13 – « Trahison », un article du journal anti-collectiviste des radicaux de Grenoble, L’appel républicain.</i>	27
<i>Annexe 14 – Bilan des élections cantonales d’octobre 1934</i>	28
<i>Annexe 15 – Lettre de Joseph Vallier publiée dans Le Petit dauphinois du 24 avril 1935.</i>	30
<i>Annexe 16 – Composition de la liste de concentration républicaine grenobloise</i>	34
<i>Annexe 17 – Les listes de concentration républicaine dans l’Isère</i>	36
<i>Annexe 18 – Tribune de l’Union des gauches</i>	37
<i>Annexe 19 – Appel des sénateurs Vallier, Serlin et Belmont dans Le Petit dauphinois du 1<sup>er</sup> mai 1935.</i>	39
<i>Annexe 20 – Evolution de maires élus par nuances politiques de 1929 à 1935</i>	41
<i>Annexe 21 – Composition de la C.G.T. réunifiée iséroise</i>	42
<i>Annexe 22 – La grève des mineurs de La Mure</i>	44
<i>Annexe 23 – Ordre du jour des radicaux de Grenoble</i>	46
<i>Annexe 24 – Lettre de Paul Billat à Yves Farge</i>	47
<i>Annexe 25 – Les radicaux grenoblois contre le Front populaire</i>	49
<i>Annexe 26 – Vote par partis politiques de 1919 à 1936</i>	50
<i>Annexe 27 – Evolution des votes au premier tour circonscription par circonscription de 1928 à 1936</i>	51
<i>Annexe 28 – Suffrages moyens par circonscription de 1928 à 1936</i>	54

<i>Annexe 29 – Partis ou nuances politiques arrivés en tête en fonction du nombre d'électeurs inscrits dans les communes iséroises</i>	<u>55</u>
<i>Annexe 30 - Chronologie des grèves en Isère</i>	<u>56</u>
<i>Annexe 31 – Lancement de la « Page du travail » de La République du sud-est</i>	<u>61</u>
<i>Annexe 32 – Les Iséroises dans la grève</i>	<u>62</u>
<i>Annexe 33 – Frédéric Joliot-Curie au Cercle Peuple et culture</i>	<u>63</u>
<i>Annexe 34 – Le journal parlé de Peuple et culture</i>	<u>65</u>
<i>Annexe 35 – Les contraintes matérielles de la prolongation de la scolarité</i>	<u>67</u>
<i>Annexe 36 – Le Conseil général et l'extension de la période de congés-payés</i>	<u>68</u>
<i>Annexe 37 – La Morte, une station en développement</i>	<u>69</u>
<i>Annexe 38 – Le tourisme populaire et les sports d'hiver</i>	<u>71</u>
<i>Annexe 39 – La publicité du temps libre dans la presse</i>	<u>73</u>
<i>Annexe 40 – Un député-touriste, Virgile Barrel en Isère</i>	<u>75</u>
<i>Annexe 41 - Quelques données sur le mouvement touristique</i>	<u>81</u>
<i>Annexe 42 – Les syndicats et le tourisme</i>	<u>82</u>
<i>Annexe 43 – Le comité départemental des céréales de l'Isère en 1937-1938</i>	<u>83</u>
<i>Annexe 44 – Inauguration des silos de Bourgoin avec Georges Monnet</i>	<u>85</u>
<i>Annexe 45 – Le P.C des Alpes et la diaspora italienne</i>	<u>86</u>
<i>Annexe 46 – La mécontente espagnole de Paul Billat et Justin Arnol</i>	<u>88</u>
<i>Annexe 47 – Les Brigades Internationales iséroises</i>	<u>90</u>
<i>Annexe 48 – L'Anschluss vu par Le Droit du Peuple</i>	<u>91</u>
<i>Annexe 49 – Une affiche pour la paix</i>	<u>92</u>
<i>Annexe 50 – Un referendum pour la paix</i>	<u>93</u>
<i>Annexe 51 – Les défilés du Front populaire en photographies</i>	<u>96</u>
<i>Annexe 52 – Les chiffres de vente de L'Humanité</i>	<u>99</u>
<i>Annexe 53 – L'ordre du jour du congrès fédéral radical 23 août 1936</i>	<u>100</u>
<i>Annexe 54 – Renouveau des élections cantonales d'octobre 1937</i>	<u>101</u>
<i>Annexe 55 – Photographie du Conseil général de l'Isère en novembre 1938</i>	<u>102</u>
<i>Annexe 56 – Vote nominatif pour la présidence du conseil général</i>	<u>103</u>
<i>Annexe 57 – Les premiers mai en photographies</i>	<u>105</u>
<i>Annexe 58 – La réorganisation de l'A.P.A.F.</i>	<u>106</u>
<i>Annexe 59 – La défaite des métallurgistes grenoblois</i>	<u>107</u>
<i>Annexe 60 - Grèves et conflits sociaux dans l'Isère de 1934 à 1938</i>	<u>108</u>
<i>Annexe 61 – Le chômage voironnais</i>	<u>109</u>

<i>Annexe 62 – La C.G.T. grenobloise contre Daladier</i>	<b>110</b>
<i>Annexe 63 – Le nombre de grévistes par secteurs de l'économie iséroise le 30 novembre 1938</i>	<b>111</b>

## Annexe 1 – Sujets de recherches iséroises touchant au Front populaire



Sujets de 34 recherches touchant à l'objet « Front populaire » conservées dans la série 2 J des Archives départementales de l'Isère

## Annexe 2 – Les structures économiques iséroises

Tableau 1. Effectifs ouvriers par secteurs industriels en 1932. D'après Pierre Barral, le département de l'Isère sous la III<sup>ème</sup> république, Paris, Armand Colin, 1962, p. 207.

Secteurs	Nombre d'ouvriers
Cuir	12 000
Draperie	10 000
Soierie	26 000
Mines	2 500
Bâtiment	10 000
Papeterie	6 000
Alimentaire	4 500
Chimie	2 500
Métallurgie	17 000
Petits employés de commerce	7 600

Tableau 2. Effectifs des diasporas étrangères dans le département en 1931. Tableau établi d'après les chiffres de Pierre Barral, *opt. cit.*, p. 74.

Nationalités	Italiens	Suisses	Espagnols	Polonais
Effectifs	37 605	1 799	9 458	3 249
Nationalités	Grecs	Russes	Turcs	Arméniens
Effectifs	976	1 664	1 946	2 028

Tableau 3. Surfaces des propriétés agricoles en Isère en 1929. D'après le rapport sur la fixation du prix du blé de l'année agricole 1937-1938. ADI 132 M 64.

Surface (en hectare)	Moins de 1 ha	1-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	200-500 ha	Total (62 116 ha)
Nombre de propriétés	10 401	19 730	17 686	90	11	62 116



### Annexe 3 – Portraits du radicalisme isérois



Photographie N°1

Joseph Vallier, président de la fédération radicale de 1921 à 1935, sénateur de 1920 à 1935, conseiller général de Pont-en-Royans de 1901 à 1935, conseiller municipal de Grenoble de 1919 à 1935.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 30 janvier 1938.

Photographie N°2

Léon Perrier, sénateur de l'Isère élu en 1920, président du conseil général depuis 1920 et président de la fédération radicale en 1935.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 14 mars 1935.



Photographie N°3

Joseph Paganon, maire de Laval et conseiller général de Goncelin de 1919 à 1937, député de Grenoble I de 1928 à 1935, sénateur de 1935 à 1937, ministre de l'Intérieur du Gouvernement de Laval de juin 1935 à janvier 1936.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 1<sup>er</sup> novembre 1938.

Photographie N°4

Louis Guyonnet, maire et conseiller général de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, sénateur élu en janvier 1938.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 31 janvier 1938.





Photographie N°5

Alphonse Bouchet, directeur de *La Dépêche dauphinoise* et candidat à Grenoble I en 1936.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 4 mars 1936.

Photographie N°6

Albert Perrin, maire de Curtin et conseiller général de Morestel, député de la deuxième de la Tour-du-Pin II de 1928 à 1939.

Photographie de presse, Agence mondiale.1932. Source : gallica.bnf.fr / BnF



Photographie N°7

Jean Ginot, maire de Châbons, conseiller général du Grand-Lemps et député de la Tour-du-Pin I élu en 1936.

Source : *Le Droit du Peuple* du 1<sup>er</sup> mai 1936.

Photographie N°8

Auguste Bouvreuil, président du comité radical de Grenoble, conseiller municipal de Grenoble élu en 1932 puis 1935, candidat anti-Front populaire à Grenoble II en 1936.

Source : *L'Alerte ! Journal du Parti radical et radical-socialiste et des républicains anti-collectivistes* (ADI. 53 M 20.)





Photographie N°9

Alphonse Audinos, conseiller municipal de Grenoble élu en 1935, candidat radical anti-collectiviste contre Léon Martin en 1934, candidat de la droite contre Eugène Chavant en 1936 et 1937 à Grenoble-sud.

Source : *L'Alerte ! Journal du Parti radical et radical-socialiste et des républicains anti-collectivistes* (ADI. 53 M 20)

Photographie N°10

Joseph Perrin, conseiller municipal de Grenoble, conseiller général de Grenoble-Est élu en 1937 contre René Gosse.

Source : *La République du sud-est* du 18 octobre 1937.



## Annexe 4 – Portraits du socialisme isérois



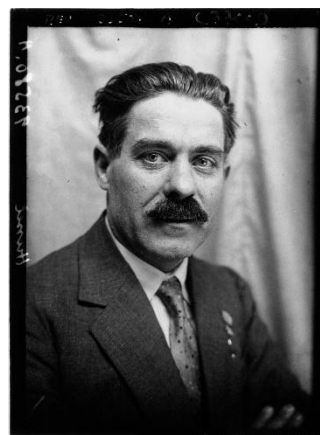
Photographie N°1

Portrait de Paul Mistral.

Source : *Le Droit du Peuple* du 13 mars 1935.

Photographie N°2

Lucien Hussel, député de l'Isère et maire de Vienne  
Photographie de presse, Agence Meurisse. 1932. Source :  
gallica.bnf.fr / BnF



Photographie N°3

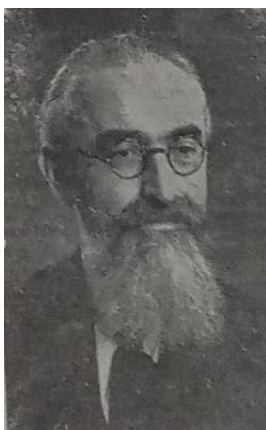
Séraphin Buisset, député de Saint-Marcellin, maire et conseiller général  
de Rives

Source : *Le Droit du Peuple* du 29-30 septembre 1934.

Photographie N°4

Léon Martin, maire de Grenoble de 1932 à 1935, conseiller général  
du canton Grenoble-sud et député de Grenoble II élu en 1936  
Source : *Le Droit du Peuple* du 29-30 septembre 1934





Photographie N°5

Joannès Ravanat, député de Grenoble III élu en 1928, conseiller municipal de Grenoble élu en 1919.

Source : *Le Droit du Peuple* du 1<sup>er</sup> mai 1936.

Photographie N°6

Justin Arnol, secrétaire fédéral de la S.F.I.O. Isère et député de Grenoble I élu en 1936.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 16-17 mai 1936.



Photographie N°7

Alfred Paget, maire et conseiller d'arrondissement de Pont-de-Beauvoisin élu en 1935, candidat aux élections législatives dans la première circonscription de la Tour-du-Pin

Source : *Le Droit du Peuple* du 11-12 avril 1936.



Photographie N°8

Léon Gendre, candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription de la Tour-du-Pin

Source : *Le Droit du Peuple* du 11-12 avril 1936.





Photographie N°9

Henri-Martin Barzun, professeur à l'Université de New-York, candidat socialiste aux élections législatives dans la deuxième circonscription de Vienne.

Source : *Le Droit du Peuple* du 11-12 avril 1936.

Photographie N°10

Joseph Brenier, maire de Vienne de 1906 à 1919, député de Vienne I de 1906 à 1919, sénateur de l'Isère de 1924 à 1932.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 14 mars 1938.



## Annexe 5 – Portraits du communisme isérois



Photographie N°1

François Campiglia, candidat à l'élection cantonale du canton Grenoble-sud en octobre 1934, aux élections municipales de 1935 à Grenoble et aux élections législatives à Grenoble II. Rédacteur du *Travailleur alpin*.

Source : *Le Travailleur alpin* du 25 février 1938.

Photographie N°2

Paul Billat, secrétaire régional du P.C. des Alpes, candidat aux élections législatives à Grenoble I.

Source : *Le Travailleur alpin* du 25 mars 1938.



Photographie N°3

Gaston Beau surnommé « Cadet », secrétaire du rayon communiste de Grenoble à partir de 1937.

Source : *Le Travailleur alpin* du 25 mars 1938.



Photographie N°4

Henri Suppo, maire de Susville élu en 1935, candidat à Grenoble III aux élections législatives de 1936.

Source : *Le Travailleur alpin* du 6 mai 1938.





Photographie N°5

François Durand, conseiller municipal de Dolomieu, candidat dans la première circonscription de la Tour-du-Pin en 1936.

Source : *Le Travailleur alpin* du 4 avril 1936.

Photographie N°6

Maurice Bourgeois, candidat dans la circonscription de Saint-Marcellin en 1936.

Source : *Le Travailleur alpin* du 25 avril 1936.



Photographie N°7

Hector Bousseys, candidat dans la deuxième circonscription de la Tour-du-Pin II.

Source : *Le Travailleur alpin* du 4 avril 1936.



Photographie N°8

Daniel Llacer, militant communiste assassiné à Vienne en septembre 1936.

Source : *Le Travailleur alpin* du 26 septembre 1936.





## Annexe 6 – Portraits des forces adverses



### Photographie N°2

Jean-Louis Chastanet, maire de la Tour-du-Pin de 1925 à 1935, conseiller général de la Tour-du-Pin élu en 1925, député de la Tour-du-Pin I de 1928 à 1936.

Photographie de presse, Agence Meurisse. 1929. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

### Photographie N°3

Antonin Brocard, pilote dans l'armée de l'Air pendant la Première Guerre mondiale, chef de cabinet de Jacques-Louis Dumesnil sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique du Cabinet Clémenceau II, député de le Seine de 1924 à 1932, député de Grenoble II de 1932 à 1936.

Photographie de presse, Agence Meurisse. 1917. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

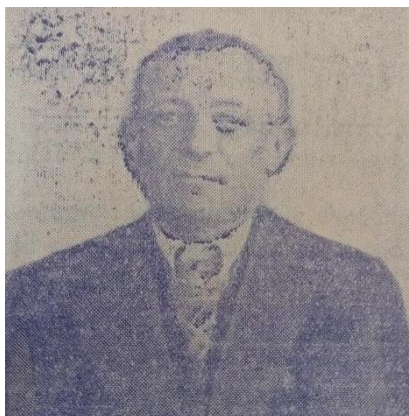


### Photographie N°3

Louis Buyat, maire de Chaponnay et conseiller général d'Heyrieux élu en 1900, député de Vienne de 1906 à 1910, député de Vienne II de 1928 à 1932 puis réélu en 1936.

Parue dans *La République du sud-est* du 4 mai 1936.

## Annexe 7 – Portraits des syndicats C.G.T. et C.G.T.U. isérois



Photographie N°1

Georges Sandra, secrétaire régional de la C.G.T.U. 1932-1935 ; secrétaire de l'U.D. C.G.T. réunifiée de 1935 à 1938.  
Source : *Le Travailleur alpin* du 24 décembre 1937.

Photographie N°2

Marcel Satre, secrétaire de l'U.D. C.G.T. de 1932 à 1935.  
Source : *Le Travailleur alpin* du 24 décembre 1937.



Photographie N°3

Marius Clerc, membre du P.C.F., secrétaire de l'U.L. C.G.T. de Grenoble en 1937.  
Source : *Le Travailleur alpin* du 18 mars 1938.



Photographie N°4

Robert Lyaudet, secrétaire du syndicat de la métallurgie grenobloise de la C.G.T.U. puis de la C.G.T. réunifiée.

Source : *Le Travailleur alpin* du 18 mars 1938.



Photographie N°5

Louise Beau, secrétaire du syndicat de l'usine Valisère.

Source : *Le Travailleur alpin* du 14 janvier 1938.

## **Annexe 8 – Lettre du comité de vigilance de Grenoble et Vizille au Président de la République**

*D'après La Dépêche dauphinoise du 9 février 1934.*

Monsieur le Président de la République,

Les représentants des organisations de travailleurs de Vizille et de Grenoble, se souviennent du passé ; ils ont conscience d'être forts, parce qu'ils sont restés calme...

Ouvriers, paysans, fonctionnaires, citadins et montagnards, ont décidé la constitution d'un Comité de vigilance.

Un comité de vigilance, qui est prêt – s'il le faut – à devenir Comité révolutionnaire.

Pour l'instant, nous savons quelle est notre tâche immédiate : maintenir le calme, la quiétude des esprits ; mais aussi, nous préparer en silence. Car il y a in fait qui domine tous les événements, Monsieur le Président de la République ; la Province est restée étrangère à tous les appels au meurtre, à toutes les excitations de ceux qui viennent d'avouer leurs desseins...

Le comité de vigilance des Travailleurs de Vizille et de Grenoble s'insurge contre un fait dont la gravité ne vous a pas échappé :

« Quelques milliers d'émeutier parisiens, imposant à la France – aux millions de citoyens français – leurs dessins, défaisant, malgré la volonté du peuple, un gouvernement, préparant l'aventure, dictant leurs ordres »...

Cela, la province qui est restée maîtresse de son sang-froid, ne l'acceptera jamais.

C'est justement, parce que dans la silence, mais dans un silence vigilant, nous avons assisté à ces capitalisations de la République que nous venons déclarer :

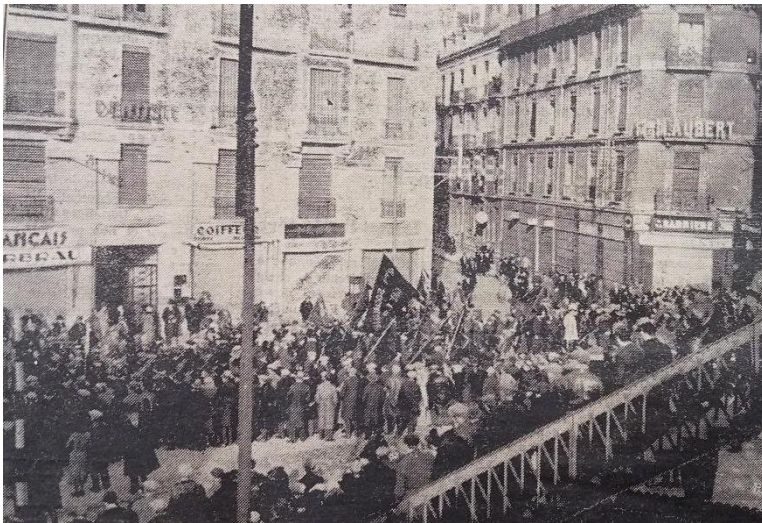
« La République est peut-être désarmée à Paris – mais la République est forte en province.

« Et les travailleurs de Vizille et de Grenoble, décidés, non pas à des coups de tête, mais froidement résolu à défendre leurs libertés, sont prêts à sonner le ralliement de la province unanime et à restituer au mot « Révolution » ses mobiles nobles et ses buts généraux.

La légalité républicaine sera défendue par tous les moyens – même les armes à la main... »

Le Comité de vigilance

## Annexe 9 – Le 12 février 1934 à Grenoble



Photographie N°1

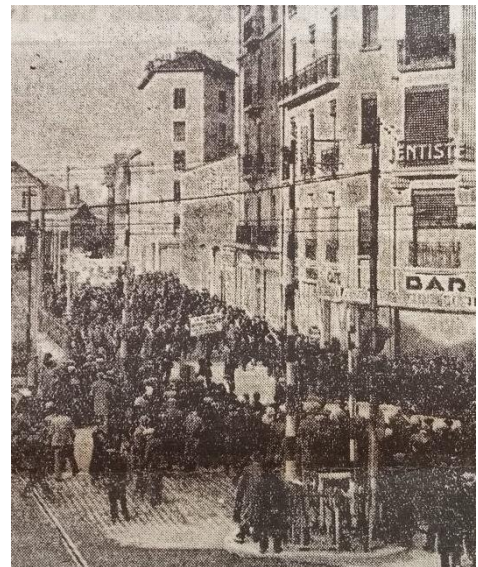
« La manifestation au passage à niveau du cour Berriat »

Source : *Dépêche dauphinoise*, 12-13 février 1934.

Photographie N°2

« La tête du cortège débouche dans la rue du quatre-septembre »

Source : *Dépêche dauphinoise*, 12-13 février 1934.



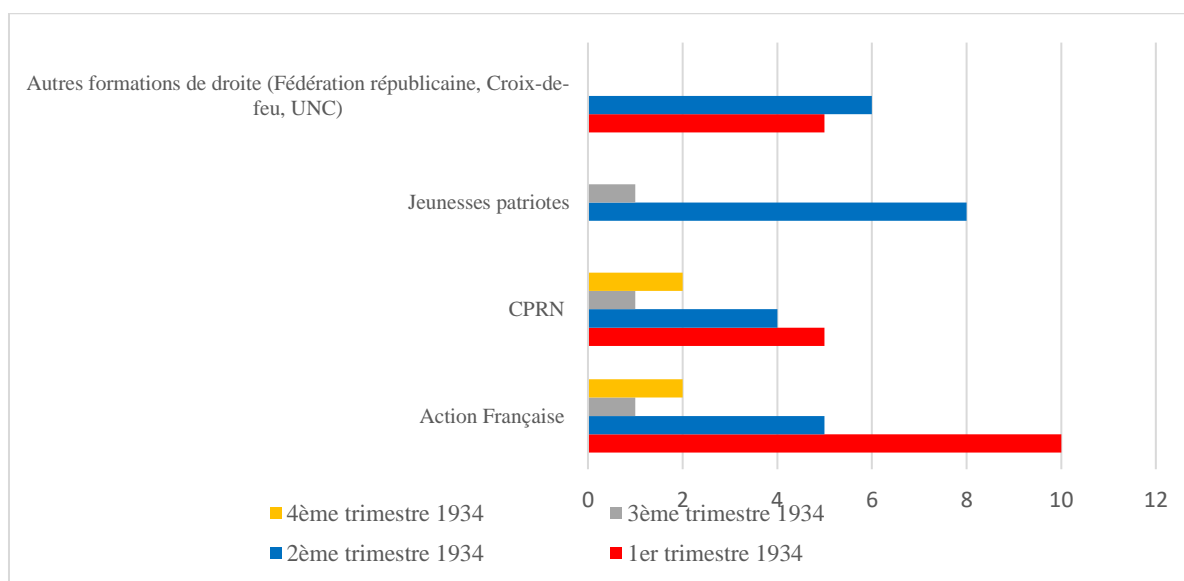
Photographie N°3

« La foule acclame le défilé »

Source : *Dépêche dauphinoise*, 14 février 1934.



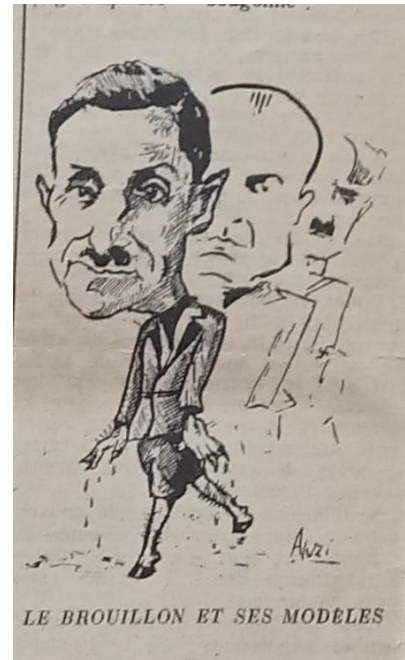
## Annexe 10 – Propagande de la droite iséroise en 1934



Nombre d'affiches collées par les groupement de la droite iséroise en 1934. D'après les rapports de police du fond 52 M 89 des A.D.I.

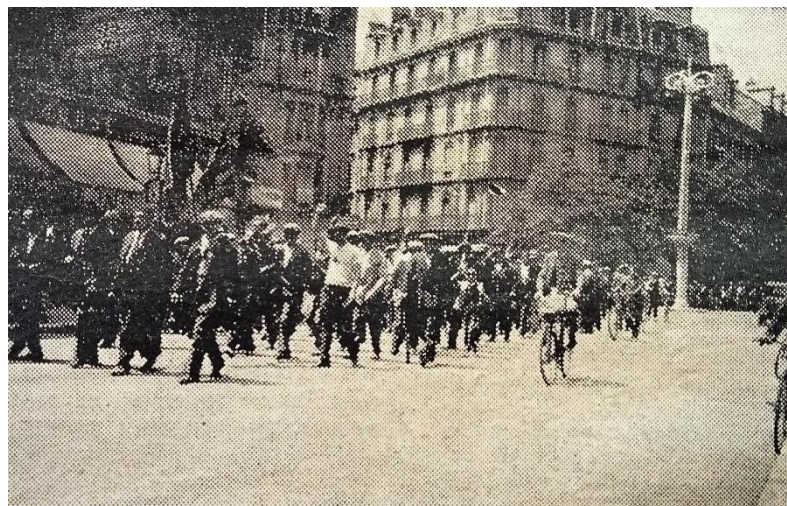
## Annexe 11 – Le 10 juin 1934 à Grenoble

Dessin. Caricature de Philippe Henriot comparé à Hitler et Mussolini,  
Source : *Le Droit du Peuple* du 16-17 juin 1934



Photographie n°1.  
Philippe Henriot à la tribune de la salle populaire Avenue de Vizille.  
Source : *La République du sud-est*, 11 juin 1934.

Photographie N°2.  
Le défilé des manifestant arrivant à Grenoble.  
Source : *Le Droit du Peuple*  
16-17 juin 1934.

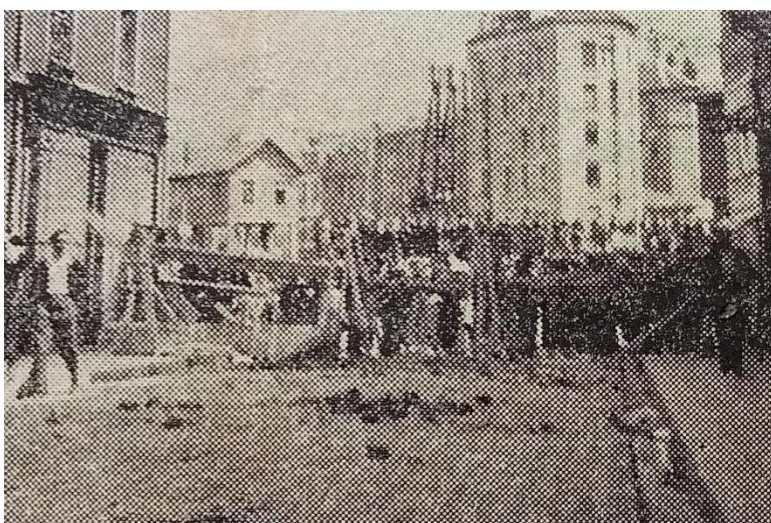




Photographie N°3.

« 11h20, le défilé attend le passage d'un train à la barrière du Cour Berriat ».  
Source : *Le Droit du Peuple*  
16-17 juin 1934.

Photographie N°4.  
« Les manifestants sont massés cour Berriat faisant face aux gardes mobiles ».  
Source : *Le Travailleur alpin*,  
23 juin 1934.

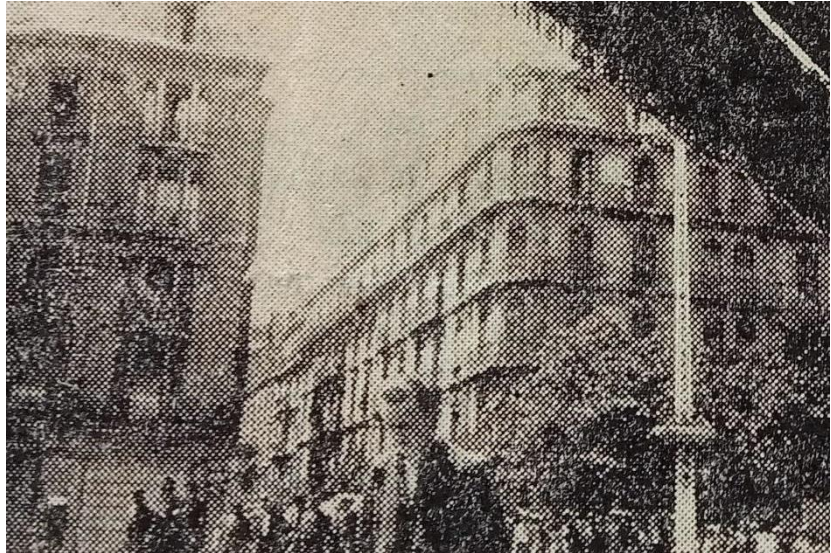


Photographie N°5.

« La barricade rue Michelet, côté cour Berriat ».  
Source : *Le Travailleur alpin*, 23 juin 1934.



Photographie N°6.  
« Les manifestants se dirigent vers le jardin de Ville. En tête se trouvent les camarades Campiglia, Maurice, Satre et des militants socialistes et communistes ».  
Source : *Le Travailleur alpin*, 23 juin 1934.



## **Annexe 12 – Ordre du jour de l’assemblée générale des radicaux de Grenoble paru dans *La République du sud-est* du 15 septembre 1934**

Persuadé qu’il y a place pour un grand parti d’action et de réalisation qui s’écarterait à la fois de deux antagonismes également négatifs :

Que ce parti constitué par toutes les bonnes volontés républicaines et laïques devra entreprendre une action politique nettement orientée vers l’économie et vers la paix.

Le comité radical et radical-socialiste de Grenoble demande au parti radical de prendre résolument l’initiative d’un tel rassemblement.

En ce qui concerne l’attitude à observer vis-à-vis du gouvernement actuel, le comité déclare qu’il y a danger, pour le pays et pour la République, à vouloir essayer de l’atteindre et de la diminuer. Tout en regrettant les graves atteintes à la trêve qui sont le fait de groupements de droite et même d’un membre du gouvernement, le comité est d’avis qu’il convient de dénoncer à l’opinion de telles manifestations partisans, en insistants sur la fidélité du parti radical à la parole donnée. L’opinion ne manquera pas de reconnaître l’esprit d’abnégation dont a fait preuve, et dont continuer à faire preuve le parti radical.

Le comité compte sur l’autorité de M. le président Doumergue pour obtenir la stricte observance de la trêve par tous ceux qui se réclament de sa personne et de ses idées et il lui demande de poursuivre impitoyablement les fraudeurs de l’impôt. Le comité fait confiance aux radicaux membres du gouvernement pour continuer l’œuvre de redressement et d’apaisement qu’ils ont reçu mission d’accomplir aux côtés de M. Gaston Doumergue. Cette manifestation de confiance s’appliquer tout particulièrement à M. Edouard Herriot, qui dirige les destinées du parti avec une prudence et une activité qui autorisent tous les espoirs.

En ce qui concerne les prochaines élections cantonales, le comité prend acte des accords conclus entre les socialistes et les communistes dans le dessein de combattre le gouvernement actuel sous prétexte de lutter contre le fascisme.

Il constate que ces accords constituent, comme l’a écrit M. Frossard, une véritable rupture avec la démocratie et prépareraient, en réalité, si l’on n’y prenait garde, une inévitable dictature de droite ou d’extrême-gauche.

Négligeant l’appel aux radicaux qui voudraient constituer des alliance électorales avec le front socialo-communiste, à condition de répudier l’appui donné au gouvernement de trêve et à une heure particulièrement tragique, le comité déclare qu’il ne peut même examiner pareille proposition et qu’il convient de faire appel au pays pour le rassemblement de tous les démocrates dignes de ce nom autour d’un programme qui écarterait tout appel à la violence

mais constituerait un véritable acte de foi républicaine devant entraîner la nation vers des solutions salutaires, vers la paix et vers une humanité meilleure

## **Annexe 13 – « Trahison », un article du journal anti-collectiviste des radicaux de Grenoble, *L'appel républicain*.**

*D'après L'appel Républicain ! ADI. 52 M 329.*

### **Trahison**

Vous connaissez ce journal grenoblois qui s'intitule « Organe de la démocratie du sud-est » Il a été créé par des radicaux dont le républicanisme intégral n'a jamais été mis en doute par personne. Il est encore la propriété exclusive (ou presque) d'un député radical. Il a toujours été considéré comme un journal radical, cartelliste, d'abord, puis d'union des Gauches. Le cartel... il est mort – paix à ses cendres. L'union des gauches... ? Elle a été dénoncée et répudiée par les socialistes seuls. Que va faire le journal ? ... Radical ???? Répudiant tout son passé trahissant ses idées maintes et maintes fois affirmées, et son bailleur de fonds, avec armes et bagages, il passe au front socialo-communiste. S rendant compte qu'il a trahi moralement et matériellement il crie à la trahison. Piteux... Tous les radicaux loyaux et sincères, ceux qui font de la politique propre, c'est-à-dire d'idée et non de la politique de profits, ont compris. Ils ont d'autant mieux compris qu'ils ont vu ce journal refuser d'insérer :

1. Les articles du candidat radical du Canton Sud de Grenoble.
2. Copie de la communication officielle de la Fédération départementale du PR de l'Isère donnant l'investiture à ce même candidat.

Les républicains du Canton Sud ayant donné la majorité au Candidat du parti radical, le même journal, le lendemain du premier tour de scrutin, annonce une campagne de révélation... un accouchement sensationnel... Et il a été donnée à tous de lire le numéro suivant « La république de l'Isère a écrit : votez pour Audinos ».

## Annexe 14 – Bilan des élections cantonales d’octobre 1934

Tableau 1. Voix obtenues par sensibilités politiques dans le département au premier tour.

Partis	Conseil d’arrondissement	Conseil général	Total
P.C.F.	2 398	3 216	5 614
S.F.I.O.	13 223	14 410	27 633
Socialistes de France		565	565
Pari républicain- socialiste		156	156
Parti radical	21 126	19 054	40 180
Radicaux indépendants	3 721	2 298	6 019
Pari démocrate Populaire		462	462
Républicains de gauche	1 417	1 071	2 488
U.R.D.	12 557	6 860	18 417
Socialistes indépendants		1 590	1590
Total	54 442	48 682	103 124

Tableau 2. Composition du Conseil général après les élections d’octobre 1934.

Nom et prénom	Canton
<b>Groupe radical-socialiste</b>	
Léon Perrier	Bourg-d’Oisans
Gallet	Clelles
Peytard	Corps
Joseph Paganon	Goncelin
Georges Dorly	Saint-Marcellin
Batail	Vif
Jean Sautreaux	La-Côte-Saint-André
Claude Ollier	Roussillon
Gaillard	Saint-Symphorien d’Ozon
Catin	Bourgoin
Jean Ginet	Grand-Lemps
Albert Perrin	Morestel

Joseph Vallier	Pont-en-Royans
Louis Guyonnet	Saint-Etienne de Saint Geoirs
Charles Lacombe	Saint-Jean de Bournay
Gustave Ponson	Sassenage
Emile Gonnon	Le Touvet
Mathieu	Valbonnais
Joseph Serlin	La Verpillière
François Jolivot	Vinay
Daniel Cleyet	Virieu
Fugier	Vizille
Jean Bellen	Pont-de-Beauvoisin
Froment	Monestier de Clermont
Robert Belmont	Crémieu
Barbe	Allevard
Groupe socialiste	
Joannès Ravanat	Grenoble-Nord
Marius Ricard	La Mure
Séraphin Buisset	Rives
Claude Mignot	Tullins
Lucien Hussel	Vienne-Nord
Auguste Charpenet	Meyzieu
Léon Martin	Grenoble-Sud
Yves Pagneux	Beaurepaire
Jules Ravat	Voiron
Radicaux indépendants	
Auguste Villard	Saint-Laurent-du-Pont
Louis Buyat	Heyrieux
Michal-Ladichère	Saint-Geoirs en Valdaine
Eugène Recoura	Domène
Démocrates populaires	
Marcel Perrot	Grenoble-Est
Jules Hyvrard	Mens
Républicain de gauche	
Chabert	Villard-de-Lans
U.R.D.	
Eugène Cote	Vienne-Nord
Joseph Vermorel	Roybon
Socialiste indépendant	
Jean-Louis Chastanet	La Tour-du-Pin

## **Annexe 15 – Lettre de Joseph Vallier publiée dans *Le Petit dauphinois* du 24 avril 1935.**

Monsieur le Directeur,

Voici les élections municipales. Mon parti présente une liste à Grenoble. Comme président de la Fédération radicale de l'Isère, j'ai le devoir d'exposer aux électeurs nos directives et notre attitude. Ce sera d'une façon toute objective.

Je m'adresse à vous avec confiance. Comme au directeur d'un grand journal d'informations impartiales où je suis sûr de pouvoir m'exprimer avec la plus parfaite liberté. Mon choix est à la fois naturel et limité. Des deux autres honorables quotidiens qui paraissent à Grenoble, celui qui devrait normalement m'être ouvert est devenu collectiviste-opportuniste, si j'ose dire.

Nos congrès départementaux de septembre 1934 à La Tour-du-Pin, de mars 1935 à Grenoble, notre congrès de fin de mars dernier à Lyon, ont décidé à la presque unanimité que les organisations locales auraient toute liberté pour établir des listes de candidat aux élections municipales, au mieux des intérêts du parti et de la République.

Donc possibilité de maintenir le cartel des gauches...

En réalité, il faut préciser la vérité, dénonciation du cartel, autonomie restituée à notre parti, sous la poussée irrésistible de l'opinion radicale qui considère que le Cartel n'est plus une alliance mais un assujettissement sans compensation.

Comment expliquer cette modification d'opinion chez les cartellistes radicaux les plus impénitents ?

Par les événements de ces dernières années et par les motifs de politique générale, si graves qu'ils éteignent les motifs de politique locale.

[...]

On peut dire que c'est le Parti socialiste, qui par son attitude au Parlement, a progressivement usé et tué le Cartel des Gauches. Depuis les élections de 1932, il l'a assommé, à coups redoublés, en renversant successivement dix-huit mois, uni aux droites, quatre ou cinq ministères radicaux (Herriot, Daladier, Chautemps, Sarraut) ; en provoquant dans le pays cette inquiétude mortelle génératrice ou prétexte des événements du 6 février qui ont jeté nos chefs, nos parlementaires, les plus dévoués et les plus sûrs en pâture aux injures et aux calomnies les plus atroces.

Faut-il s'étonner que les Radicaux soient aigris et mécontents ?

[...]

Dans la situation angoissante où se trouvait la France soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, il fallut instituer un ministère de trêve.

Notre congrès national admit la participation du Parti radical et délégua plusieurs de ses membres, dont notre Président Herriot.

Peu après le dernier Congrès national du Parti Socialiste SFIO a énergiquement affirmé :

« Les Fédérations pourront autoriser dans des conditions déterminées, l'alliance du Parti Socialiste avec des candidats appartenant aux partis voisins, qu'ils soient communistes ou même radicaux, pourvu qu'ils se soient auparavant affirmés adversaires de l'Union nationale, c'est-à-dire, du Gouvernement de trêve. »

Cette prescription impérative a pour conséquence fatale :

- Soit de rejeter hors de toute collaboration socialiste tous les parlementaires radicaux de l'Isère car tous sans exception, ont accordé leur confiance aux ministères Doumergue et Flandin.
- Soit d'imposer aux parlementaires radicaux l'obligation de renier leur attitude et leurs votes, c'est-à-dire, une servilité ou une bassesse auxquelles, pour ma part, je me refuse et contre lesquelles notre parti se révolte.

Quand par nécessité nationale, un Parti ou un Homme politique s'est engagé, il doit tenir sa promesse.

Et il n'est pas possible d'avoir deux lignes de conduite, l'une au Parlement, en votant pour le gouvernement de trêve, l'autre dans son département en faveur de ceux qui sont systématiquement antigouvernementaux.

A moins d'être parmi ces surhommes qui échappent aux règles de la morale ordinaire...

Je viens d'exposer nos principaux mobiles. Il en est d'autres.

Un Parti qui perd trop longtemps sa véritable physionomie, qui prend avant le premier tour de scrutin, des engagements qu'il doit respecter, qui se déclare forfait avant la bataille, ce Parti abdique et crée un confusionnisme qui empêche son recrutement et le mène à sa disparition.

Vingt classes d'électeurs grenoblois ne connaissent pas une liste radicale maîtresse de son action avec la présence – nous n'avons pas à le cacher – de quelques républicains indépendants dont le parcours sera précieux à la gestion municipale.

Nous serait-il interdit de consulter toutes ces générations d'électeurs ?

Nous sommes un Parti de liberté. Nous avons confiance dans les institutions démocratiques.

Nous sommes inquiets quand nous voyons dans tant de pays voisins, les méthodes violentes du



marxisme provoquer la dictature ou être impuissantes à l'empêcher. C'est le grand fait historique de ces dernières années.

Nous sommes un parti de laïcité, de bon sens et de progrès. Nous criions, peut-être moins fort mais nous sommes aussi sincèrement démocrates que les partis, plus turbulents, souvent dirigés par une bourgeoisie prospère et privilégiée, qui, sans doute, a voulu prendre une assurance contre la révolution.

[...]

En vérité, il faut être sérieux et prendre ses responsabilités dans la crise effroyable que tous les pays traversent.

Il y a quelques mois, M. Caillaux disait à la tribune, en présence du ministre des Finances, que depuis deux ans et demi, nous avons emprunté 48 milliards.

Dans un article récent, M. Georges Bonnet, ancien ministre des Finances, écrivait qu'avec les moins-values d'impôts, c'est actuellement près de 2 milliards par moi que l'Etat était obligé d'emprunter. Pense-t-on que cela puisse durer longtemps ?

Le Parlement a fait un effort immense et méritoire. Il a réalisé depuis trois ans environ 16 milliards de compressions. Il a réduit sensiblement le budget des dépenses. Mais les événements nous dépassent. Quand une économie est péniblement acquise, voici, par exemple, qu'à la fois le Gouvernement nous demande 1.600 millions pour la défense nationale et 400 millions pour l'Algérie.

Le contribuable français est écrasé d'impôt au moment où l'ouvrier, l'artisan, le commerçant, l'industriel, le cultivateur, surtout voient diminuer très sensiblement leurs ressources. A mesure que la crise fait des insolubles, le Fisc concentre ses efforts sur ceux qui peuvent encore payer, c'est la course à l'abîme, qu'il faut de toutes nos forces réfréner.

Jamais, comme aujourd'hui, l'économie n'a dominé la politique. Ce n'est plus le moment de se renfermer dans un dogmatisme étroit et dans une opposition irréductible. Quand Renaudel, Marcel Déat et toute une équipe de jeunes socialistes ardents ont quitté le parti SFIO, ils ont proclamé que les négations étaient stériles, qu'il fallait faire œuvre constructive, participer au besoin au pouvoir et prendre ses responsabilités.

Sera-t-il permis aux radicaux de penser d'agir comme eux ?

[...] Le parti radical grenoblois présente à ses concitoyens une liste de candidats radicaux et républicains. Elle sera publiée très prochainement. Nous n'avons pas la prétention d'étonner le monde en produisant une collection d'hommes de génie, quoique le génie, dit-on, soit, comme nous, simple et modeste.

Il suffit que ces honorables citoyens tous loyalement unis sur une déclaration politique et sur un programme communal, soient des hommes de conscience, de travail et de dévouement. La vie communale est presque unanimement administrative mais nous avons la fierté de penser qu'aucun reproche politique sérieux ne peut nous être fait.

Nous faisons appel à tous les républicains sachant pourtant que nous ne devons pas trop compter sur les communistes ni sur les collectivistes.

Je conseille à mes amis, candidats d'union pour la prospérité du pays, de donner l'exemple de l'union et de l'apaisement, de laisser les électeurs réfléchir et de faire à eux-mêmes leur discipline. Nous n'avons pas à provoquer de contestations publiques, sur des questions secondaires, vis-à-vis de candidats socialistes dont nous avons été, pendant quinze ans, les collaborateurs.

Seules les raisons les plus hautes et les plus vitales pour l'avenir de la République et du pays ont inspiré notre liste.

J'espère que les citoyens grenoblois nous comprendront et nous aideront.

Nous n'aurons ni sécurité, ni prospérité, ni progrès moral, si, avec la paix internationale, nous n'organisons pas la paix sociale.

Joseph VALLIER,

Sénateur de l'Isère

Président de la Fédération départementale du parti radical

## Annexe 16 – Composition de la liste de concentration républicaine grenobloise

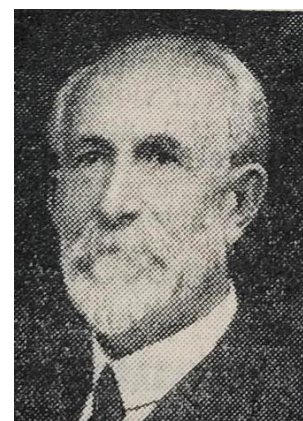
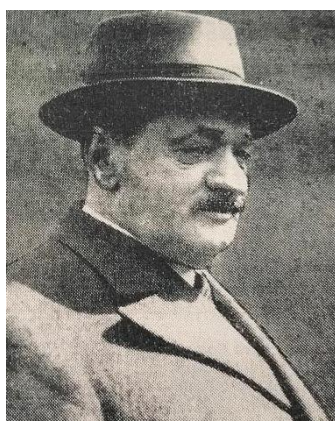
Tableau. Etiquettes politiques des membres composant la liste de concentration républicaine

Nom et prénom	Nuance Droit du Peuple	Nuance après vérification	Justification
Paul Cocat	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Joseph Vallier	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Aimé Bois	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Auguste Bouvreuil	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Henri Alday	Alliance démocratique	U.R.D. ou A.D.	Nuance sénatoriale
Charles Gautier	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Ferdinand Allegre	Alliance démocratique	Alliance démocratique	Liste Barbillon 1929
Alphonse Audinos	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Cantoniales 1934
Emile Hermitte	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Casimir Berger	Indépendant de droite		
Félix Perrin	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Albert Bernard	Indépendant de droite	Radical-socialiste ou indépendant	Nuance politique
Alfred Rome	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Pierre Chanut	Indépendant de droite		
Ernest Duclos	P.D.P.	P.D.P.	Mémoire P.D.P.
Jean Fabre	P.D.P.	P.D.P.	Liste Romanet 1925
Claudius Jullian	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Liste Vallier 1929
Emile Dumont	Indépendant de droite	Radical-socialiste ou indépendant	Nuance politique
Louis Gaillard	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Conseiller sortant
Guillaume Malterre	P.D.P.	P.D.P.	Liste Barbillon 1929
Léon Dupuis	Alliance démocratique	Radical-socialiste ou A.D.	Nuance politique
Charles Guichard	U.R.D.	U.R.D.	Nuance politique
Henri Marillat	U.R.D.	R-S ou U.R.D	Nuance politique
Alfred Issaly	Indépendant de droite		
André Martin	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Secrétaire section
André Pépy	P.D.P.	P.D.P.	Mémoire P.D.P.
Marcel Meunier	Radical-socialiste	Radical-socialiste	Nuance politique
Joseph Perrin	Indépendant de droite	Radical-socialiste	Lettre de 1938
Fernand Michel	Radical-socialiste		
Marius Rey	U.R.D.	U.R.D.	Adjoint modéré
Xavier Roulet	Alliance démocratique	R.I. ou A.D.	Nuance politique

Henri Nicollet	U.R.D.	P.D.P.	Mémoire P.D.P.
Jules Olagner	Radical-socialiste	Radical-socialiste	3 cantons Grenoble
Victor Sorrel	Indépendant de droite	Radical-socialiste ou indépendant	Nuance sénatoriale
Emile Parrant	U.R.D.	U.R.D.	Liste Romanet 1929
Justin Viallet	U.R.D.		

Photographies. Photographies de gauche à droite et de haut en bas de Paul Cocat maire de Grenoble, Joseph Vallier premier adjoint, Emile Hermite deuxième adjoint, Marius Rey troisième adjoint, Aimé Bois quatrième adjoint et Henri Nicollet cinquième adjoint

Source : *L'Alerte ! Journal du parti radical et radical-socialiste et des républicains anti-collectivistes (ADI. 53 M 20).*



## Annexe 17 – Les listes de concentration républicaine dans l’Isère

<b>Communes</b>	<b>Têtes de liste</b>	<b>Maire sortant</b>	<b>Maires élus</b>
Grenoble	Paul Cocat (Parti radical)	Léon Martin (S.F.I.O.)	Paul Cocat
Vienne	Mignot (Parti radical)	Lucien Hussel (S.F.I.O.)	
Bourgoin	Robert Belmont (Parti radical)		
Jallieu	Chatain (Parti radical)		
Saint-Marcellin	Georges Dorly (Parti radical)		
La-Côte-Saint-André	Antonin Douillet (Parti radical)		
Tullins	Gaston Valois (Parti radical)		
Moirans	Séraphin Chorot (Parti radical)	Bourgeat (S.F.I.O.)	Séraphin Chorot
Vinay	François Jolivot (Parti radical)		Dupré (Parti radical pro-Union des gauches)
Saint-Laurent-du-Pont	Auguste Marcoz (Parti radical)	Roux-Bourgeois (S.F.I.O.)	Auguste Marcoz
Villard-de-Lans	René Mure-Ravaud (Parti radical)		
Pontcharra	Valloire (Parti radical)	Aimé Audan (S.F.I.O.)	Aimé Audan (S.F.I.O.)

## **Annexe 18 – Tribune de l'Union des gauches**

Républicains,

A la veille des élections municipales, à l'heure où dans toutes les communes de France est engagée une bataille qui peut avoir sur les destinées de la Démocratie française une action considérable et décisive, A UN MOMENT OU DES INTERPRETATIONS ERRONEES DES DECISIONS DU PARTI RADICAL ET DE RADICA-SOCIALISTE PEUVENT AMENER UNE DEVIATION DANGEREUSE DU SENTIMENT REPUBLICAIN, il nous a semblé nécessaire de dire notre sentiment et d'appeler les forces démocratiques de notre région, à l'Union.

Dans ce Sud-Est, où sous le signe toujours présent des Etats-Généraux de Vizille, toutes les luttes républicaines ont toujours été conduites vers les idées de Liberté, de Progrès Social et de Paix, nos adversaires, ceux de la République, ne peuvent atteindre un succès que nos divisions et de nos faiblesses.

Si nous demeurons attachés à l'entente de tous les républicains, à l'UNION DES GAUCHES, qui a été le sentiment profond de nos anciens et qui répond à celui des masses populaires de notre pays, tous les espoirs nous sont permis. Pa elle demain, par elle seule, nous pourrons lutter efficacement contre les menaces que font peser sur nos libertés démocratiques le fascisme et la guerre.

Si, par contre, nous céditions aux mirages électoraux, d'ALLIANCE INACCEPTABLES QUI DECONSIDERERONT LES PARTIS ET LES HOMMES PRETS A S'Y RESOUDRE et qui ne pourraient du reste être réalisées qu'au détriment des idées auxquelles nous avons voué le meilleur de nous-mêmes, ce sont toutes les conquêtes de la République qui seraient mises en péril.

QUE CHACUN AU PREMIER TOUR, AILLE A LA ABTAILLE AVEC SON DRAPEAU, RIEN DE MIEUX, MAIS A LA CONDITION QUE SOIT ECARTE TOUT CONCOURS DES ADVERSAIRES DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LAICITE ET QUE SE FASSE EJSUITE LE RASSEMBLEMENT NECESSAIRE DE TOUTES LES FORCES DE GAUCHE.

Demain, si les principes qui depuis tant d'années ont toujours guidé nos luttes électorales dominant la bataille qui est engagée en plein accord avec tous les gomme attachés A LA LIBERTE, A LA LAICITE ET A LA PAIX, nous organiserons la défense d'une République qui doit progresser dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique.

En attendant, nous disons aujourd'hui, aux républicains, aux radicaux de ne pas céder aux appels qui tendraient à rompre l'Union indispensable des forces de gauche, salut de la République dans le passé et dans l'avenir.

Isidore CUMINAL, sénateur de l'Ardèche, vice-président du Sénat, vice-président de la Gauche Démocratique

Léon PERRIER, sénateur de l'Isère

Antoine BORREL, sénateur de la Savoie

Emile LISBONNE, sénateur de la Drôme

Pierre ROBERT, sénateur de la Loire

FERNAND MERLIN, sénateur de la Loire

DRIVET, sénateur de la Loire

Joseph PAGANON, député de l'Isère

Claude OLLIER, député de l'Isère

Léon ARCHIMBAUD, député de la Drôme

Pierre COT, député de la Savoie

Hyacinthe CARRON, député de la Savoie

Henri CLERC, député de la Haute-Savoie

## **Annexe 19 – Appel des sénateurs Vallier, Serlin et Belmont dans *Le Petit dauphinois* du 1<sup>er</sup> mai 1935.**

Nous recevons de MM. Belmont, Serlin et Vallier l'appel particulièrement significatif que voici :

Les sénateurs radicaux-socialistes soussignés, invités par les organisations radicales de leur département à prendre position dans la bataille électorale municipale, entendent affirmer nettement leurs sentiments.

Ils notent tout d'abord qu'aux portes même de l'Isère, le Parti Socialiste mène à Lyon une lutte forcenée et sans grandeur contre le président du Parti Radical. Edouard Herriot— alors que dans notre département certaines municipalités socialistes invoquent sa caution.

Ils veulent se solidariser étroitement avec leur chef et demandant aux radicaux de l'Isère de le suivre.

Leur ligne de conduite est tracée par le discours-programme qu'Edouard Herriot a prononcé le 27 avril où il dit aux membres de notre Parti :

« Nous ne croyons pas, nous, radicaux et radicaux-socialistes que pour lutter contre ceux qui menacent la République, ou la paix, il suffise d'aller dans les réunions crier : « A bas le fascisme ! A bas la guerre ». le fascisme est né et s'est développé là où s'était installé le désordre ; nous observons que des partis qui se prétendent plus avancés que nous n'ont su ou n'ont pu opposer aucune résistance à la poussée des dictatures et qu'ils s'y sont même ralliés avec une déconcertante facilité.

Nous ne saurons donc nous accorder ni avec ceux qui se réclament de l'action révolutionnaire, ni avec ceux qui nient la nécessité d'organisation selon ses besoins la défense nationale »

En outre, es sénateurs soussignés rappellent que seuls, les militants du Parti, réunis en congrès réguliers ont le pouvoir de préciser la tactique électorale. Qu'aux termes des décisions des congrès départementaux de l'Isère (La Tour-du-Pin et Grenoble) comme aussi selon les conclusions du Congrès National du Parti Radical à Lyon le 31 mars 1935 : « Les organisations locales avaient toute liberté pour établir les listes des candidats aux élections municipales aux mieux des intérêts du Parti et de la République » Ils désirent, quant à eux, observer avec discipline les directives des militants et les décisions des organisations radicales.

C'est pourquoi ils appellent à l'action non seulement tous les radicaux mais ils demandent à tous les démocrates qui s'engagent à défendre les lois fondamentales de la République, ainsi



que les principes de l'Etat laïque, de joindre leurs efforts à ceux des comités radicaux-socialistes du Département contre le collectivisme et contre le communisme.

Ils sont avec tous les radicaux-socialistes de Grenoble, de Vienne, de Saint-Marcellin, de Bourgoin, de La Côte-Saint-André, de Jallieu, de Tullins, de Moirans, de Vizille, de Pontcharra et des innombrables communes de l'Isère qui luttent pour ne pas courber la tête sous le joug socialiste.

Ils sont contre tous ceux qui tendent de sacrifier une fois de plus dans notre département le Parti Radical au bénéfice du Parti Socialiste.

Ils invitent leurs amis égarés sur les listes collectivistes avec lesquels, selon la porte expression du Président Herriot, nous ne saurions nous accorder, à rejoindre les rangs du Parti radical.

Débout, radicaux-socialistes de l'Isère !

Et en avant ! Pour libérer notre fier Dauphiné de la domination socialo-communiste !

Vive la République laïque, démocratique et sociale.

Joseph VALLIER, sénateur de l'Isère, conseiller municipal de Grenoble, président de la  
fédération départementale du Parti radical

Joseph SERLIN, sénateur de l'Isère, maire de Crachier, rapporteur général au Congrès  
national du Parti du programme municipal radical-socialiste

Robert BELMONT, sénateur de l'Isère, maire de Bourgoin, secrétaire de la Gauche radicale-  
socialiste du Sénat.

## Annexe 20 – Evolution de maires élus par nuances politiques de 1929 à 1935

Tableau 1. Evolution du nombre de maires par étiquettes politiques entre 1929 et 1935. ADI. 8 M 50.

<b>Etiquettes</b>	<b>Maires en 1929</b>	<b>Maires en 1935</b>	<b>Gains/Pertes</b>
P.C.F.	0	1	+1
S.F.I.O.	32	40	+8
Divers gauche (P.U.P., PSdF, etc.)	14	17	+3
Parti radical	326	312	-14
Radicaux indépendants	36	42	+7
Républicains de gauche	68	69	+1
P.D.P.	16	16	0
U.R.D et conservateurs	92	66	-26

## Annexe 21 – Composition de la C.G.T. réunifiée iséroise

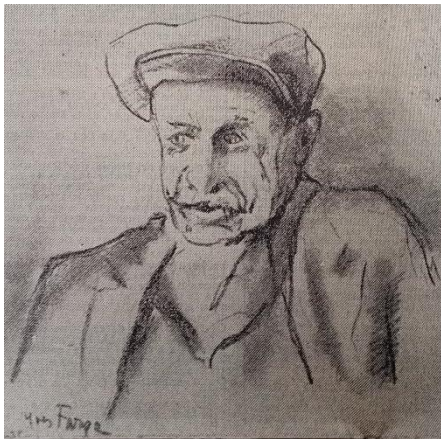
Tableau d'après le rapport du préfet du 8 février 1936. A.D.I. 167 M 5.

Syndicats	Lieux	Effectifs	Orientation de la direction (secrétaire et trésorier)
Bâtiment	Grenoble	400	Unitaire
Cheminots P.L.M.		722	Unitaire
Ouvriers coiffeurs		50	Confédérée
Ebénistes		100	Confédérée
Employés communaux		800	Unitaire <sup>1</sup>
Enseignement		1600	Confédérée
Personnel civil des établissements militaires		200	Mixte
Ouvriers gantiers		200	Confédérée
Personnel des hôpitaux		400	Confédérée
« Le Pilon » (employés de pharmacie)		60	Confédérée
Livre		250	Confédérée
Livre		90	Unitaire
Métaux		597	Unitaire
Musiciens professionnels		55	Confédérée
P.T.T.		800	Confédérée
Ouvriers tailleurs et couturières		30	Confédérée
Chauffeurs de taxis		50	Confédérée
Petits cheminots (V.F.D.)		350	Confédérée
Employés de la S.G.T.E.		150	Confédérée
Mineurs		La Mure	1200
Tourneurs et scieurs	Pont-en-Royans	120	Confédérée
Ateliers de Wagons	Brignoud	70	Confédérée
Métaux	Domène	70	Unitaire
Union local de Voiron C.G.T.U.	Voiron	525	Unitaire
Employés communaux		20	Unitaire

<sup>1</sup> Le secrétaire est Marius Clerc, ex-confédéré. Mais étant membre du P.C.F., nous le considérons comme un unitaire.

Gareurs		30	Unitaire
Livre		38	Unitaire
Métaux		75	Unitaire
Mouleurs		112	Unitaire
Textile		250	Unitaire
Union locale C.G.T. de Vienne		353	Confédérée
P.L.M. (syndicat unique)		100 (80 C.G.T. et 20 C.G.T.U.)	Mixte
Facteurs des P.T.T. C.G.T		13	Confédérée
Facteurs des P.T.T. C.G.T.U.		6	Unitaire
Agents et ouvriers des lignes P.T.T. C.G.T.U.	Vienne	30	Unitaire
Bâtiment C.G.T.		180	Confédérée
Bâtiment C.G.T.U.		14	Unitaire
Textile C.G.T.		80	Confédérée
Textile C.G.T.U.		25	Unitaire
Union locale de Bourgoin	Bourgoin	65	Unitaire
<b>Total</b>	Isère	9 332	

## Annexe 22 – La grève des mineurs de La Mure



Dessin N°1

« M. Rey-Joly, 30 ans de mines, 14 ans délégué mineurs, l'ancêtre des secrétaires des syndicats des mineurs ».

Dessin d'Yves Farge, publié dans *La Dépêche dauphinoise* du 17 janvier 1936.

Dessin N°2  
« Henri Suppo, maire de Susville, secrétaire du Syndicat des Meneurs du Bassin de La Mure. » ; « Paulin, délégué des mineurs à La Motte-d'Aveillan »  
Dessins d'Yves Farge, publiés dans *La Dépêche dauphinoise* du 18 janvier 1936.



Dessin N°3

« Hier encore, à La Motte-d'Aveillan, une importante réunion gréviste, a réuni un auditoire nombreux de mineurs attentifs – Le citoyen Duguet, secrétaire de la Fédération nationale du Sous-Sol, entouré du bureau syndical harangue les Matheysins »

Dessins d'Yves Farge, publiés dans *La Dépêche dauphinoise* du 19 janvier 1936.



Photographie N°1

« Un des aspects du grand meeting auquel participa toute la population de La Mure »  
Source : *Le Travailleur alpin* du 8 février 1936.

## **Annexe 23 – Ordre du jour des radicaux de Grenoble**

*D'après La Dépêche dauphinoise du 17 septembre 1935.*

Considérant que la crise économique et la crise politique dont nous souffrons sont trop profondes et trop graves pour que nous puissions accepter de reconstituer une formation purement électorale sans nous préoccuper de l'équilibre budgétaire du redressement financier et du relèvement moral du pays.

Considérant qu'il est impossible de songer au retour des à-coups parlementaires et ministériels qui, ces dernières années, ont mis en péril l'existence même du régime, et qu'il convient, au contraire, de sauvegarder la stabilité ministérielle et de permettre au Cabinet Pierre Laval de réaliser son programme de politique extérieure.

Considérant qu'il y a lieu de mettre tout en œuvre pour assurer le maintien de la paix au dehors comme au-dedans, ainsi que pour garantir des libertés chèrement acquises.

Le comité fait à nouveau appel au rassemblement de tous les républicains sincères et laïcs autour d'un programme résolument réformateur, mais également éloigné de toute tendance démagogique qui marquerait la course aux aventures. Il fait confiance au président Herriot pour conduire le parti vers les destinées glorieuses en ne séparant pas l'amour de la République du souci de l'intégrité de notre territoire ; il le remercie d'avoir si magnifiquement associé le parti radical à l'œuvre de redressement national que poursuit le ministère Laval.

Il demande enfin le désarmement de toutes les ligues de factieux, quelles qu'elles soient.

## **Annexe 24 – Lettre de Paul Billat à Yves Farge**

D'après *Le Travailleur alpin* du 28 décembre 1936.

Pour le renforcement du mouvement du front populaire. Lettre adressée par le Bureau régional du Parti communiste au secrétaire du comité départemental du Front populaire. Grenoble, 11 décembre 1935. Camarade Yves Farges, secrétaire du comité départemental du Front populaire, à Grenoble.

Cher camarade,

La discussion sur la question des ligues à la Chambre s'est terminée par le vote, en dépit de l'opposition des députés réactionnaires et fascistes, de textes de lois visant expressément les ligues fascistes qui, seuls sont organisées militairement et sont armées.

La position prise par les représentants de ces ligues et leurs amis réactionnaires à la fin du débat, les articles émanant de leurs chefs et parus dans leur presse, montrent que le danger que font courir ces ligues aux libertés républicaines est loin d'être cartée.

Le Front populaire doit donc demeurer vigilant et actif. Il doit s'organiser plus largement encore dans chaque localité afin que la volonté populaire exprimée par le vote de la Chambre soit respectée.

Dans l'Isère, l'absence à notre Comité départemental du Parti radical et radical-socialiste, montre que le rassemblement de toutes les forces républicaines antifascistes n'est pas effectué complètement. Le nombre de comités locaux est encore par trop restreint. La circulaire aux organisations pour la formation partout de ces comités, lettre décidée unanimement par le comité départemental, n'a pas été envoyée.

Le Bureau régional du Parti communiste examinant cette situation pense qu'il faut y parer rapidement. Il fait les propositions suivantes :

1. Que soient adressés de toute urgence, les circulaires aux organisations pour la création de comités locaux.
2. Qu'une lettre soit adressée au Parti radical de l'Isère pour que, conformément à la résolution du congrès national, il prenne place au sein du comité départemental où la place lui a toujours été réservée et désigne son délégué au bureau.



D'autre part, diverses organisations communistes locales ont fait part à notre Bureau régional de leur désir de voir s'organiser dans diverses localités des réunions publiques du Front populaires. Ces localités sont : Brignoud, La Terrasse, Bernin et Pontcharra.

Nous pensons que pour examiner toutes les questions, il serait utile de réunir le comité départemental. Nous vous laissons le soin de fixer la date. Et vous prions d'agréer, cher camarade, nos salutations communistes.

Pour le bureau régional : le secrétaire Paul Billat

## **Annexe 25 – Les radicaux grenoblois contre le Front populaire**

*Affiche du comité républicain, radical et radical-socialiste de Grenoble (ADI. 8 M 50)*

Contre la dictature !

Dans sa réunion du 21 avril, le comité radical des 3 cantons de Grenoble, a voté à l'unanimité des membres présents l'ordre du jour suivant :

Le comité proteste énergiquement contre la forme et l'esprit du communiqué fait à la presse par M. Léon Perrier, président de la fédération départementale.

Il félicite son président, le citoyen Bouvreuil, d'avoir accepté la candidature dans la 2<sup>ème</sup> circonscription, afin de défendre la politique du Comité à l'occasion des élections législatives. Il affirme que cette candidature est exempte de toute combinaison qu'elle est loyale, dans la ligne absolue du programme radical et peut se passer de l'investiture de chefs qui pactisent avec certains partis pour sauvegarder des situations personnelles et distribuer des mandats électoraux à leur guise.

Le comité constate, une fois de plus, qu'il n'est pas d'accord avec la politique de M. Léon Perrier, mais que parti de l'union de tous les Républicains, il n'entend pas se soumettre à sa dictature qui a d'ailleurs conduit le PR à une carence regrettable dans certaines circonscriptions du Département.

Le comité adresse donc un appel chaleureux à tous les Républicains de la 2<sup>ème</sup> circonscription pour réaliser sur le nom du citoyen Bouvreuil, le « Front de l'honnêteté politique ».

Votez en masse pour A. Bouvreuil, conseiller municipal de Grenoble.

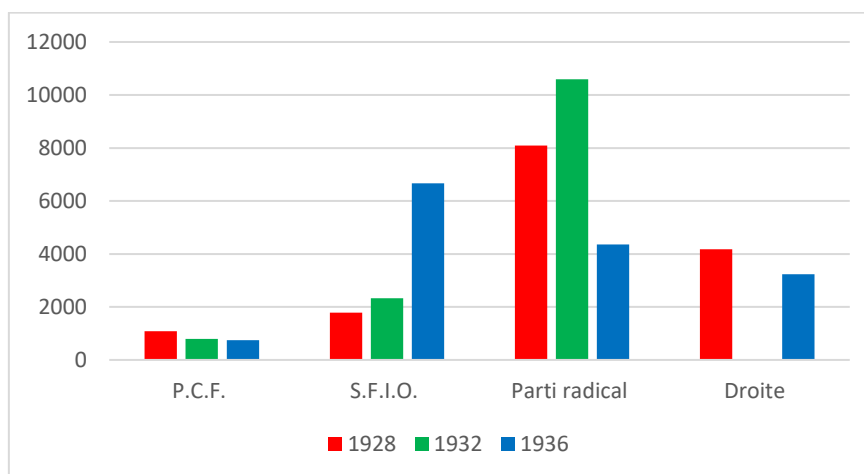
## Annexe 26 – Vote par partis politiques de 1919 à 1936

Vote par fractions de l'échiquier politique aux élections législatives de 1919 à 1936 dans le département de l'Isère.

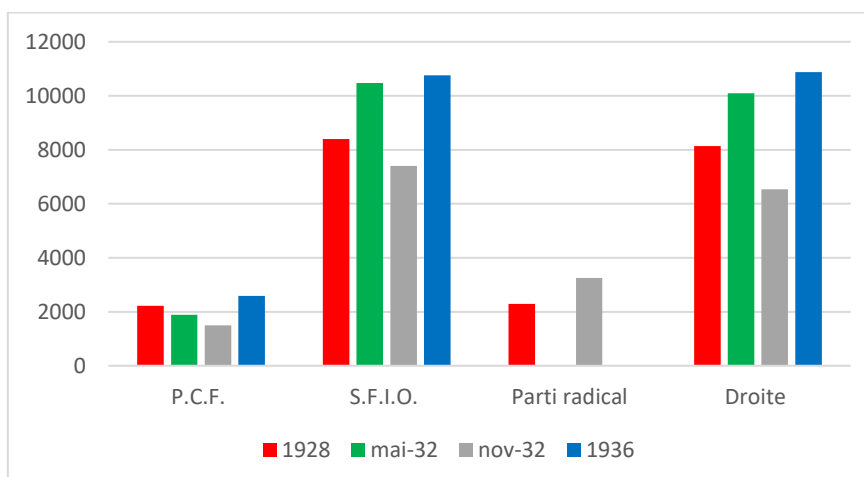
Pour les scrutins par circonscription (1928, 1932, 1936), le 1<sup>er</sup> tour est en bleu, le 2<sup>ème</sup> en noir.

	1919	1924	1928	1932	1936
<b>Parti communiste français</b>		9 164 (7.21%)	9 071 (7.05%)	6 132 (4.90%)	11 103 (8.47%)
			2 583 (2.61%)	1 112 (1.27%)	2 523 (2.14%)
<b>Section française de l'Internationale ouvrière</b>	29 595 (26.45%)	67 475 (53.17%)	42 137 (32.77%)	38 227 (30.57%)	50 113 (38.21%)
			43 351 (43.65%)	32 576 (37.16%)	51 064 (43.37%)
<b>Parti radical</b>	32 904 (29.41%)		29 365 (22.84%)	39 997 (31.97%)	19 333 (14.74%)
			4 891 (4.95%)	14 873 (16.97%)	14 545 (12.35%)
<b>Parti démocrate populaire</b>			6 326 (4.92%)	5 219 (4.17%)	12 974 (9.89%)
			7 852 (7.95%)	9 685 (11.04%)	11 334 (9.62%)
<b>Modérés</b>	33 659 (30.09%)	39 545 (31.16%)	26 659 (20.73%)	8 462 (6.77%)	10 054 (7.67%)
			15 175 (15.35%)		9 063 (7.70%)
<b>Radicaux indépendants</b>	12 936 (11.56%)	7 873 (6.20%)	12 491 (9.71%)	27 007 (21.60%)	25 709 (19.06%)
			23 641 (23.92%)	29 420 (33.56%)	20 823 (17.6%)
<b>Total gauche</b>	62 499 (55.86%)	76 639 (60.38%)	80 593 (62.67%)	84 356 (67.46%)	80 549 (61.42%)
			50 825 (51.12%)	48 561 (55.39%)	68 132 (57.87%)
<b>Total droite</b>	46 595 (41.64)	47 718 (37.59%)	45 476 (35.36%)	40 688 (32.54%)	48 737 (37.16%)
			46 668 (47.22%)	39 105 (44.60%)	48 329 (41.05%)
<b>Votants</b>	111 879 (68.98%)	126 927 (81.39%)	128 592 (80.80%)	125 044 (78.05%)	131 139 (81.34%)
			98 829 (69.07%)	87 666 (81.29%)	117 739 (82.2%)
<b>Inscrits</b>	162 200	155 941	159 137	160 205	161 214

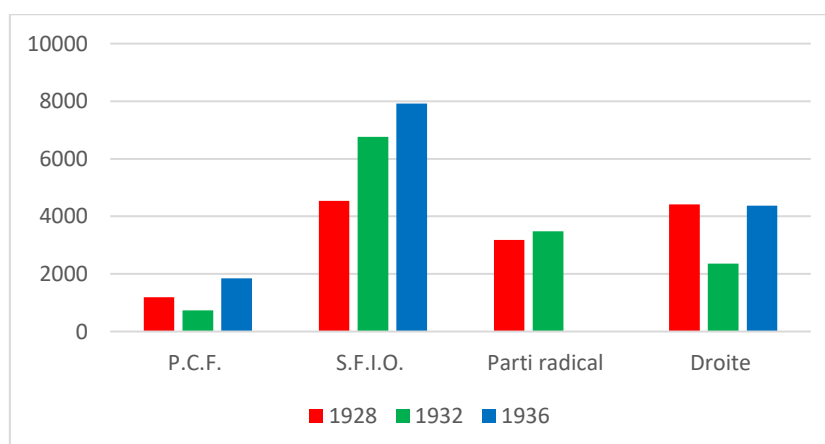
## Annexe 27 – Evolution des votes au premier tour circonscription par circonscription de 1928 à 1936



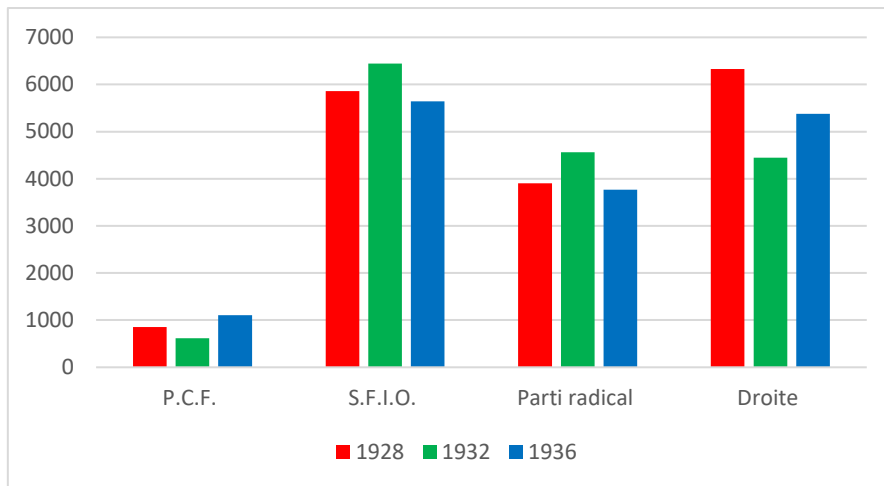
Graphique 1. Circonscription de Grenoble I.



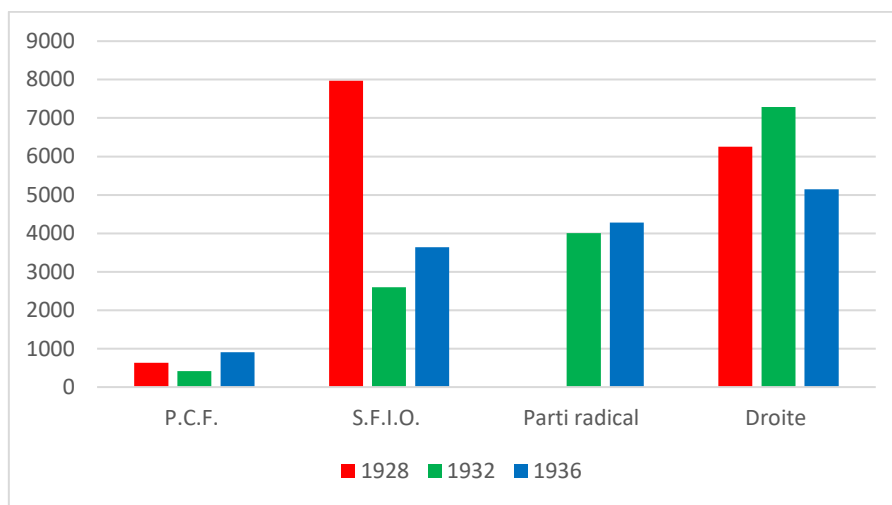
Graphique 2. Circonscription de Grenoble II.



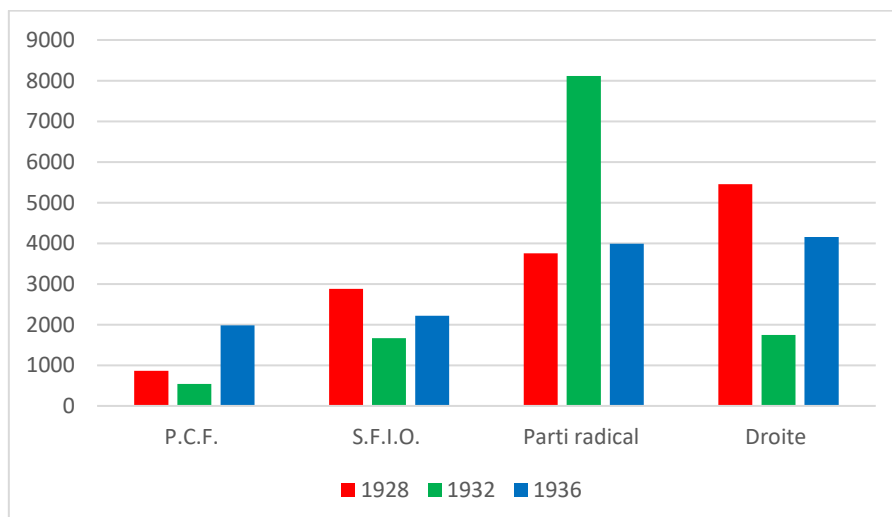
Graphique 3. Circonscription de Grenoble III.



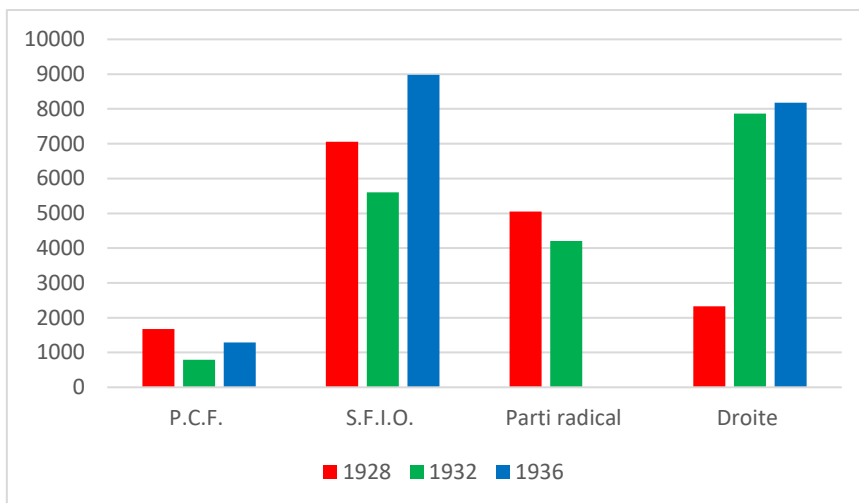
Graphique 4. Circonscription de Saint-Marcellin.



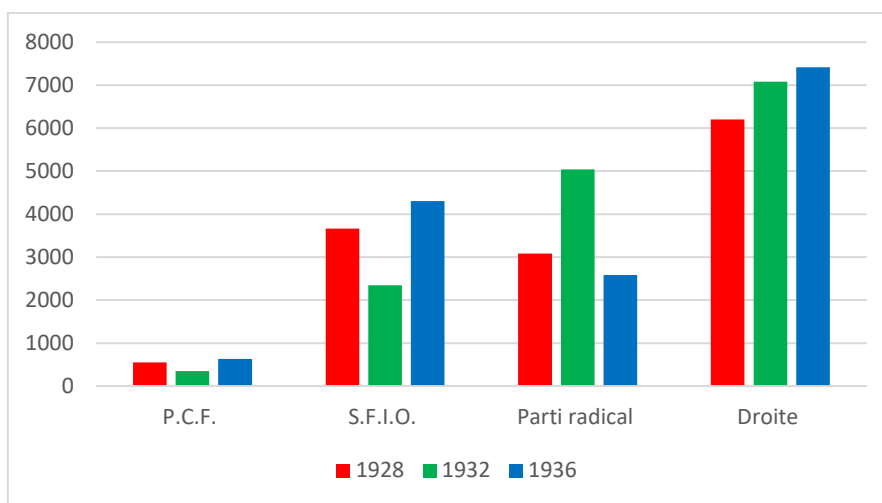
Graphique 5. Circonscription de la Tour-du-Pin I.



Graphique 6. Circonscription de la Tour-du-Pin II.

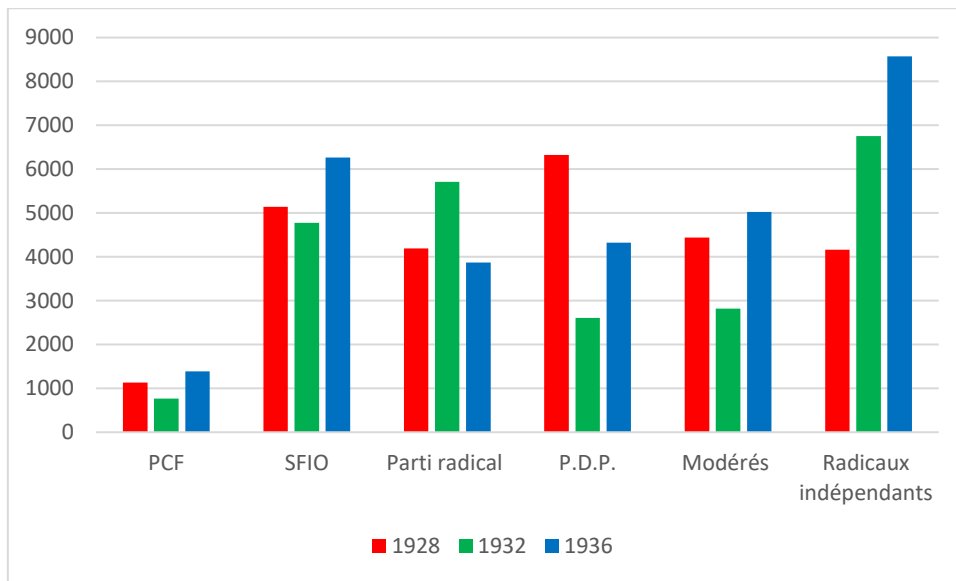


Graphique 7. Circonscription de Vienne I.

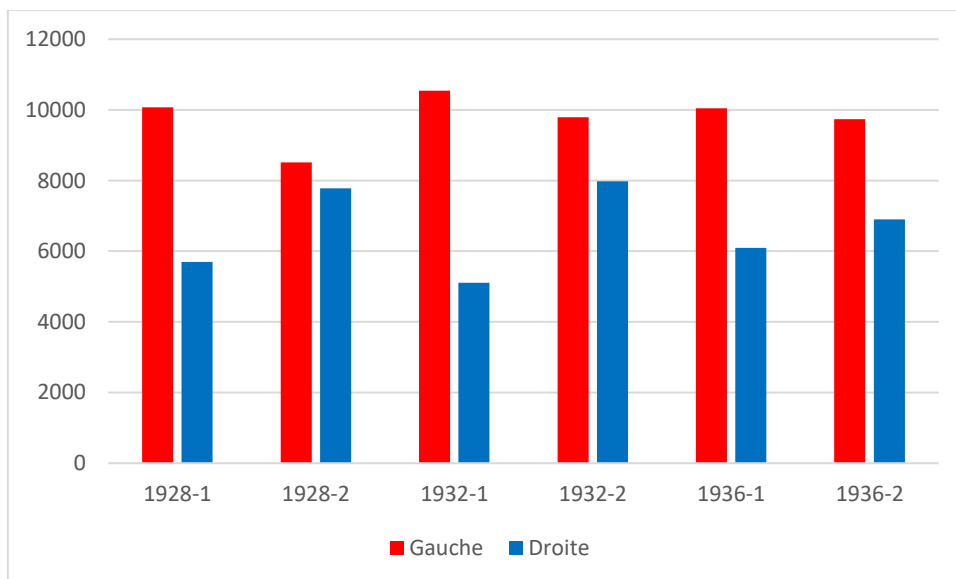


Graphique 8. Circonscription de Vienne II.

## Annexe 28 – Suffrages moyens par circonscription de 1928 à 1936



Graphique 1. Suffrages moyens sur une circonscription obtenus par un candidat selon son étiquette politique au premier tour de 1928 à 1936.



Graphique 2. Suffrages moyens sur une circonscription obtenus par un candidat de droite et de gauche aux deux tours de 1928 à 1936.

## **Annexe 29 – Partis ou nuances politiques arrivés en tête en fonction du nombre d'électeurs inscrits dans les communes iséroises**

Tableau 1. Candidats arrivés en tête en fonction du nombre d'électeurs inscrits dans les communes au premier tour.

<b>Parti ou tendance</b>	<b>1-99 électeurs inscrits</b>	<b>100-249 électeurs inscrits</b>	<b>250-499 électeurs inscrits</b>	<b>500-999 électeurs inscrits</b>	<b>Plus de 1 000 électeurs inscrits</b>
P.C.F.	1	1	1	0	2
S.F.I.O.	55	84	49	25	9
Parti radical	34	53	23	4	2
Droite	45	113	47	9	1

Tableau 2. Candidats arrivés en tête en fonction du nombre d'électeurs inscrits dans les communes au deuxième tour.

<b>Parti ou tendance</b>	<b>1-99 électeurs inscrits</b>	<b>100-249 électeurs inscrits</b>	<b>250-499 électeurs inscrits</b>	<b>500-999 électeurs inscrits</b>	<b>Plus de 1 000 électeurs inscrits</b>
Gauche	48	120	58	26	9
Droite	29	82	32	2	
Parti radical	8	25	9	3	
P.C.F.		1	1		2
Modéré		6	1		



## **Annexe 30 - Chronologie des grèves en Isère**

- 10-11 juin : Merlin-Gerin (Grenoble) 460 ouvriers
- 11 juin : Usines Rhône-Poulenc Péage-de-Roussillon, occupation et accord soir
- 11-12 juin : Neyret-Beylier (Grenoble)
- 11 juin : Usine Dragon de Fontaine
- 11-12 juin : Picard-Pictet
- 11-13 juin : Textile à Vienne Ets Vaganya, Petite presse, société viennoise de filature, maison Denolly, filature Gaudin frères, etc.
- 11-15 juin : Usine Rhône-Poulenc de Péage-de-Roussillon
- 12 juin : Bouchayer et Viallet
- 12-13 juin : Berliat
- 12-14 juin : Para
- 12-14 juin : Terray
- 12-14 juin : FIT 400 ouvriers
- 12-15 juin : Dragon
- 13-17 juin : Charbonniers de Grenoble, occupation des chantiers
- 15-16 juin : Moyet Odet
- 15-16 juin : Soulage
- 15-18 juin : Hauts-Fourneaux de Chasse-sur-Rhône
- 15-16 juin : Vialis
- 15-17 juin : Cartier Million
- 15-17 juin : Jay et Jaliffier
- 15-17 juin : Confiserie des Alpes
- 15 juin-juillet : Chaussure Pellet et Chambas à Vienne
- 15 juin ; Ets Dietrich de Saint-Colombe-les-Vienne, Trompier à Vienne, Dupoizat et Nautre Pont-Evêque
- 15-21 juin : Valisère 1600 ouvriers
- 16-19 juin : Plombiers-Zingueurs et monteurs chauffage de Grenoble
- 16-18 juin : Tanneries Isère avec occupation
- 16 juin : Occupation Taillanderie Rival de Tullins
- 16 juin : Lock-out usine Valisère de Tullins
- 16-18 juin : Peausserie Reynier
- 16 juin-4 juillet : Bâtiment à Vienne

16-20 juin : Belle Clot  
16-22 juin : Société Esplanade automobile  
16-20 juin : Meyssonier à Fontaine  
17-20 juin : carrosseries de Grenoble 80 ouvriers  
17 juin : Air liquide  
17 juin : Barbier essence  
17-18 juin : Moteurs Spare  
17 juin : Bâtiment grenoblois 2500 ouvriers de chez Dotto, Pascal, Dalberto, Blanc, Galleria et Duclot, Delachanal, société grenobloise  
17 juin : menuisiers de Grenoble (grève de 6h)  
17 juin : Transports Droin et Matteroz de Voiron  
17-22 juin : Bâtiment à Grenoble  
17 juin : fabrique de mallette Boiron à Sablon  
17-18 juin : Tuilerie Barthez d'Eybens  
17-27 juin : Distributeurs essence de Grenoble  
17-23 juin : scieurs de Grenoble  
17-19 juin : Plombier-Zingueur  
17-20 juin : Naudin  
17-25 juin : Chatin  
17-25 juin : Innovation  
17-26 juin : ST. Rémy  
17-26 juin : Conchon Quinette  
17-27 juin : Wagons PLM de Brignoud avec occupation  
17 juin-6 juillet : Dames de France  
17 juin-6 juillet : Bazar des prisons  
17 juin-9 juillet : Singer  
18-20 juin : Entreprises de transport de Grenoble  
18-19 juin : Brun 800 ouvriers  
18-19 juin : Dyant à Vienne  
18 juin-18 juillet : Richard, Chevron, Brun-Baldon avec occupation à Izeaux  
18-23 juin : Cartonnerie Nicolet avec occupation  
18-24 juin : La Viscose 750 ouvrières  
18 juin : Camionneurs  
18 juin : Hauts-fourneaux de Chasse

18 juin : Société construction Pons et B  
18-30 juin : Prosper David  
19 juin- : Entreprise Giroud à Serezin  
19 juin : tréfilerie du Dauphiné à Domène  
19 juin : Peintres (1 jour)  
19 juin : papeterie Moutiers de Domène avec occupation  
19-27 juin : tréfileries de Pont-de-Chéruf  
19 juin : Fonderies Delphin, Dajaud, Bot, littorel et sud-est  
19 juin : Fonderie terrassier de Rives  
19-20 juin : Etablissement Allimand construction mécanique à Rives 27 ouvriers  
19 juin : grève de 7h chez Blanc métallurgie  
19 juin-7 juillet : Usine Richard-Pont  
19 juin : Transport Sare à Domène avec occupation  
19-24 juin : Manufacture du poil à Saint-Marcellin avec occupation  
19-22 juin : Reynier et Rodriguez  
19 juin-18 juillet : Usine Michal, ateliers Carrier et Paccalin à Sillans  
19 juin-2 juillet : Ciment Porte de France 300 ouvriers  
20 juin-22 juillet : Lock-out usine Richard Grand-Lemps, occupation des dépendances  
20 juin-25 juillet : Lock-out usine Charrel Grand-Lemps, occupation des dépendances  
20-29 juin : Laiterie nouvelles  
20 juin-2 juillet : Mines de Champeront-du-Gua avec occupation  
20 juin-2 juillet : Ciment Vicat Grenoble, Genevrey-de-Vif et Saint-Laurent-du-Pont avec occupation  
20-28 juin : Electrochimie de Brignoud  
20 juin : Papeteries de Domène avec occupation  
21 juin-3 juillet : Scierie Deriat à Voiron  
22 juin-2 juillet : usines Vicat de Comboire et Garcins  
22-30 juin : Usine Rouer  
22-24 juin : Garçons de café  
22-27 juin : Lock-out sandalettes perfectus Saint-Marcellin  
23-27 juin : Lock-out Cinémas à Grenoble  
23-30 juin : Fonderie Durieux-Favretto Pontcharra avec occupation  
23 juin : Tissage Magnillat à Chate avec occupation  
24 juin-2 juillet : Blanchisseries de Grenoble

24-25 juin : Garçons-bouchers, tripiers et charcutiers de Grenoble avec occupation des abattoirs

25 juin-2 juillet : Cimenterie Montalieu-Vercieu

25 juin-6 juillet : usines de la Maison Balthazard de La Buisse, Praperis, Poliénas

25 juin-4 juillet : Ateliers Casimir Martin, Bickert à Moirans

25 juin-13 juillet : 3 usines de l'alliance textile, tissages textile et moulinage Givors 1000 ouvriers à Vizille

25 juin-2 juillet : Fonderies Poyau et Vial

26 juin-4 juillet : Textile de Voiron et Moirans

26 juin-1<sup>er</sup> juillet : Papeteries de Moirans

26 juin-3 juillet : Usine Jay textile de Rivier-d 'Apprieu

26 juin-6 juillet : Etablissement Experton, Revollier et compagnie avec occupation à Rives 200 ouvriers

26 juin-6 juillet : Paturle à Saint-Laurent du Pont avec occupation

26 juin-1<sup>er</sup> juillet : Papeterie Guiers à Entre-deux-Guiers

26 juin-7 juillet : Métallurgie Paterle quartier Fourvoirie à Saint-Laurent-du-Pont

26 juin-4 juillet : Lock-out Maison Chaboud Pont-de-Beauvoisin

26-27 juin : Usine Dumoulin Saint-marcellin lock-out

26 juin-22 juillet : Fabrique chaise Lapp Pont-de-Beauvoisin

26 juin : Etablissement Guétat, Reybet, Bellemin, Simier, Liattard, Perronnet, Baffert, Polaud de Pont-de-Beauvoisin

27 juin : Maison Bata (chaussures) 2h de grève

27 juin-9 juillet : Plâtriers du Dauphiné

27 juin : Société des chaux et engrais du Dauphiné de Voreppe

27 juin-5 juillet : Papeterie de France à Brignoud, Lancey, Pontcharra avec occupation

29 juin : Papeterie de France usine de Grenoble avenue de Vizille

29 juin : Occupation du fond de chômage de Grenoble par les chômeurs

30 juin : soierie de Saint Etienne de Saint Geoires

1<sup>er</sup>-15 juillet : Garçons-coiffeurs

1<sup>er</sup>-13 juillet : ouvriers-pâtisseries de Grenoble

3 juillet : Tissage Couturier avec occupation et usine Gudnard

4-16 juillet : Usine Micoud de Saint-Vérand

7-8 juillet : cartonnerie de Champs-sur-Drac avec occupation

7-16 juillet : Etablissements Simplexe

8 juillet : usine charronnage Paul Basillat de Cognin

11 juillet : grève photographes Grenoble de 2h  
11 juillet-fin août : gérants de succursales alimentation iséroise  
11-17 juillet : Garçons-coiffeurs viennois  
13 juillet : Asile Saint-Robert  
15-22 juillet : Horticulteurs  
20-31 juillet : Ouvriers photographes  
23-24 juillet : chômeurs à Grenoble occupent fond chômage  
4-14 août : Scierie Chatroux de Tullins  
5-12 août : Bâtiment de Bourgoin-Jallieu  
3-26 septembre : Métallurgistes

## **Annexe 31 – Lancement de la « Page du travail » de *La République du sud-est***

*D'après La République du sud-est du 11 juillet 1936.*

A nos lecteurs

Les évènements vont si vite et les situations auxquelles chacun doit faire face se modifient profondément d'une heure à l'autre que personne, dans le monde du travail, ne saurait trouver le temps de se livrer à une étude approfondie de toutes les questions économiques et sociales qui se posent. Et pourtant chacun a besoin d'un minimum d'information et de réflexion pour orienter sa pensée et son action du côté des solutions de paix et de prospérité qui répondent à ses légitimes aspirations. Aussi avons-nous pensé qu'une publication périodique tenant au courant de « l'actualité sociale » patrons et ouvriers, producteurs et consommateurs, et faisant appel à la collaboration courtoise de tous, dans un esprit de mutuelle bienveillance pourrait rendre quelques services. Renseignements aussi précis que possible sur la législation sociale en cours d'élaboration et les réalisations sociales dues à l'initiative privée, sur la vie des affaires régionales, sur celle des grandes industries nationales, sur la situation économique internationale ; Communications des organisations professionnelles et syndicales ; Demandes et offres d'emploi ; « Echanges de vues entre personnalités patronales et ouvrières ; Suggestions individuelles pour améliorer l'organisation de tel ou tel genre de travail, pour intéresser le personnel à la bonne marche et à la prospérité de l'entreprise ; Application aux circonstances actuelles des principes fondamentales d'une saine organisation sociale : droit à la vile (salaire vital, juste salaire, respect de la liberté du travail et du droit de propriété harmonisés avec les devoirs qui s'attachent à l'exigence du bien commun), droits imprescriptibles de la personnalité humaine, droits sacrés de la famille, légitimes pouvoirs de l'Etat et de la communauté des nations ; Tels sont les principaux points sur lesquels les uns et les autres nous essaierons de vous éclairer. A tous nous demandons de suivre notre effort, de lui apporter le concours de leur intelligence, de leur expérience de la vie économique, de leur ardente volonté d'amélioration sociale et de paix entre les hommes

## Annexe 32 – Les Iséroises dans la grève

Tableau 1. Evolution des salaires dans la chaussure viennois avant et après les accords du 4 juillet selon les salaires et le sexe. D'après les chiffres de Tchoboian, les ouvriers viennois, p. 55-57.

Catégories	Pourcentage d'augmentation	Salaires avant l'augmentation	Salaire après l'augmentation
Hommes les plus payés	81%	2.76 francs	5 francs
Homme les moins payés	82%	2.53 francs	4.62 francs
Femmes les plus payés	62%	2.7 francs	4.4 francs
Femmes les moins payés	87%	1.97 francs	3.69 francs

Photographie. Stand de la cellule féminine de la Viscose lors de la fête du Travailleur alpin, photographie

Source : *Le Travailleur alpin* du 13 aout 1937.



## **Annexe 33 – Frédéric Joliot-Curie au Cercle Peuple et culture**

*D'après une lettre publiée dans La République du sud-est du 31 mars 1936.*

Nous avons reçu des milieux universitaires deux lettres concernant les récentes conférences à Grenoble de M. Joliot-Curie. Voici la première :

Nous avons, l'autre jour, la bonne fortune à Grenoble de recevoir l'un des savants les plus jeunes et au nom prestigieux qui, dans ces temps troublés, aient l'honneur de retenir l'attention des masses. Devant elles, un mode de présentation éminemment modeste et sympathique comme le sien, constitue un étonnant facteur de succès.

La séance fût double. D'abord une conférence technique. Pour le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle fut merveilleuse. Le conférencier avec une esprit de survol extraordinaire de la science actuelle expose en trois quart d'heures ce que sont actuellement les théories pourtant si complexes, relatives à la constitution de la matière et à la nature de l'atome. Comme il sied lorsqu'on domine un sujet, son exposé fût étonnement simple. Quelques formules physico-chimiques, des opérations arithmétiques d'additions et de soustractions de coefficients, une ou deux descriptions d'expériences enfantines, telle fût la conférence attendue. Conclusion à la Montaigne : « Que savons-nous, que pourrons-nous savoir ? »

A l'entendre, notre éminent collègue manifestait, en plus de ses dons naturels de conférencier, une manière d'humour retenu ; la majeure partie de l'auditoire pourtant composé d'étudiants ou de personnes évoluées se disait un petto : « Tout ceci est très simple, et si j'en avais eu l'occasion, le loisir et les moyens j'en aurais fait autant ». Signe évident du génie scientifique, littéraire ou oratoire que cette tendance chez les masses d'auditeurs à croire que tous seraient capables d'écrire de penser ou d'opérer comme le Monsieur « de l'autre côté de la table » A peine quelques remarques un peu moins affinées sur l'incompréhension de la recherche scientifique par les pouvoirs et aussi par les riches.

Le soir, conférence populaire, mais d'un autre ton. J'avoue que, soit fatigué, soit transplantation dans un autre cadre d'élocution, le conférencier déçut certains. Sa conférence forcément beaucoup plus vulgarisatrice. Evidemment, il y avait le milieu, l'élément ouvrier dominant, sympathique, car, au fond les prolétaires respectent la Science, surtout désintéressée. Mais la fin de la séance tourna en réunion publique. Questions posées sur les convictions spiritualistes et matérialistes du conférencier, et notamment, là où il apparut insuffisant c'est lorsque, se



drapant dans une très perceptible démagogue, il accentua ce qu'il avait dit quelques heures auparavant ; des exemples un peu grinçant firent mal.

Il est évidemment très regrettable qu'une ou deux torpilles marines coutent aussi cher que tel appareil scientifique de grande envergure, destiné à de passionnantes recherches. Mais ce ne peut être là que l'expression d'un regret platonique. On ne voit pas actuellement de possibilité pour un état de choses contraire.

Que le coût « matériel de guerre » - c'est-à-dire maintenant « Défense nationale », puisque nous n'aurons plus de guerre agressive – soit excessif, sa fabrication importe sous forme de superbénéfices enrichissant les traditionnels « marchands de canons », c'est évidemment fort attristant. Mais les pouvoirs publics sont là pour contrôler et imposer les prix. Ils n'ont qu'à le faire. L'opinion publique sera avec eux. C'est donc faire appel à un sentiment un bas que de s'évertuer à dresser les dépenses, stériles d'apparence si l'on veut, de la « Défense nationale » contre celles destinées à favoriser le progrès humain. Cet antagonisme est d'autant moins de mise aujourd'hui que les pays, hier les plus farouches pacifistes, les plus démocratiques d'essence et de tournure ethnique, ont brûlé ce qu'ils avaient adoré et se sont constitué une armée dont les Etats bourgeois disent tellement merveille qu'ils rivalisent pour se l'attacher comme alliée.

Le problème est donc plus général. Que les ressources destinées à la recherche scientifiques soient accrues. Que les riches donnent, que les Etats donnent, que tous contribuent au progrès. Parfait ! Quant aux dépenses de salut public, elles sont aussi peu aisées à rayer d'un trait de plume que celles inscrites au Grand Livre de la Dette. Et encore, si l'on décide de faire faillite entre soi, barrer un chiffre est relativement facile, mais se défendre contre l'envahisseur qui menace, c'est une autre affaire. La Convention, qui nous a menés, il y a cent cinquante ans, au bord de l'abîme financier, n'a jamais mesuré ses dépenses pour entretenir, équiper et recruter ses armées. Elle a commis d'énormes fautes, maos elle a eu aussi l'énorme mérite, lorsqu'elle s'est dissoute, de laisser une France libre, en pleine possessions de ses moyens matériels et moraux. Après la pourriture du Directoire, Bonaparte a bien su ramasser et manier l'incomparable outil.

## **Annexe 34 – Le journal parlé de Peuple et culture**

*D'après Le Travailleur alpin du 8 février 1936.*

### Peuple et culture et son journal parlé

Le groupement « Peuple et culture » que le comité es intellectuels antifascistes de l'Isère a créé et voulu mettre sous le contrôle des syndicats a inauguré samedi une nouvelle formule de réunion : le Journal parlé.

Donnons-en un bref compte rend :

Flaureau fait un rapport sur la crise ministérielle, ses causes, sa solution. Une discussion intéressante s'ensuit. On y examine notamment, au passé, les relations entre la politique étrangère de la Laval et sa chute, et aussi, au futur, entre la composition du Ministre Sarraut et l'orientation nouvelle de la politique étrangère. Sur le plan intérieur, Blet souligne avec juste raison que le choix de certains ministres marque la volonté de donner des apaisement à la Banque de France et à ces Messieurs des 200 familles.

Bien fait ensuite un exposé clair et intéressant sur les grands pétroliers et sur les problèmes précis que pose l'application des sanctions, notamment vis-à-vis des Etats-Unis et de la Roumanie, fournisseurs. Quelques interventions à retenir. Une plus surprenant dans sa conclusion d'un émigré italien : « Pas de sanctions,, car elles resserrent le peuple italien autour du fascisme. Pas d'attaques personnelles contre Mussolini, car il aime qu'on parle de lui. Contentions-nous de déburrer les crânes par des émissions de TSF en Italien », et pour finir une attaque à l'URSS qui, à l'en croire (et vérification faite, c'est faux) n'a pas d'émissions en Italien.

Également une suggestion généreuse du style « il n'y a qu'à » de nous combattons.

« Il n'y a qu'à organiser le refus international des dockers, de transporter le pétrole ». Sans doute, sans doute. Il n'y a qu'à également faire la révolution en Italie. Malheureusement, malgré le travail illégal si héroïque du Parti communiste d'Allemagne, malgré toute notre action internationale en février 36, le docker Thaelmann n'est pas à Hambourg pour diriger le boycott, il est en prison. Pas de surenchères ! Des solutions, non idéales et irréalisables immédiatement, mais possibles, parce que limitées et tenant compte du réel et non du désir.

Boras, dans un langage élégant et imagé, nous fait assiste à un film de la semaine, Bozamho. Il critique la tendance colonialiste de ce film, tout en en reconnaissant les beautés techniques ;

Benielli (de Ciné 36) préférerait qu'on parle à Peuple et culture des films qui doivent être projetés et qu'on puisse siffler quelques mauvais films.

Farge nous apporte des données vécues sur la prise d'un film au Maroc. D'autres auditeurs apportent des exemples de films esclavagistes.

Puis Farge fait sur le conflit de la Mure un excellent exposé qui ne peut être que déformé en le résumant. Même ceux qui connaissent bien la question ont eu plaisir à l'entendre présenter avec tant de force, de précision et de sympathie prolétarienne. Une discussion s'engage. Il semble en résulter que les moyens de pression du gouvernement sur les de Marliave et autres existent, mais qu'il soit nécessaire, pour qu'il en use, que le Front populaire fasse pression sur lui.

Bouzanguet, chargé de rapporter sur l'unité syndicale amène quelque passion dans le débat qui était resté jusque à objectif en affirmant que « dans sa presque unanimité » a CGT reconstituée était pour l'incompatibilité des postes à la direction des syndicats et des partis politiques. Darvos, Bourgeois sont obligés de rectifier, de situer comment et pourquoi cette question a été soulevée par les dirigeants de l'ancienne CGT et, élevant le débat, de montrer qu'il est vain de vouloir imaginer un syndicalisme « apolitique » prétendant suffire à tout, que cela masquait en fait d'autres influences, d'autres idéologies, s'anarchissante notamment. Pareil débat mériterait d'être reprise avec plus d'ampleur. Mais Bourzanguet, représentant de l'Union des Syndicats de l'Isère, qui a justement sur cette question une position contraire à la sienne, aurait été mieux inspiré en prenant sous un autre angle la question syndicale.

Une conclusion à tout ceci. Que les ouvriers viennent à Peuple et Culture. Ils n'y étaient presque pas représentés samedi dernier. C'est pour eux d'abord (pour eux non auditeurs, mais participants au débats) que le cercle Peuple et Culture a été créé.

Quant aux camarades communistes, si au cours d'un débat l'URSS ou le Parti sont attaqués, qu'il ne se plaignent pas, s'ils sont absents.

L'étudiant communiste de service.

## **Annexe 35 – Les contraintes matérielles de la prolongation de la scolarité**

Considérant le nombre très grand de projet scolaires qi attendent les subventions de l'Etat afin de pouvoir être réalisés par les communes. Considérant que la prolongation de la scolarité oblige un certain nombre de communes à des agrandissements, à des aménagements ou à des constructions nouvelles. Emet le Vœu que :

- Des crédits suffisants et spéciaux soient affectés à la réalisation de nombreux projets scolaires en instance de subventions.
- Que le taux des subventions soit élevé en faveur des communes présentant des projets dans lesquels sont mis en application les instructions ministériels du 24 aout 1936
- Que l'administration étudie un système de classement rationnel et équitable, permettant de faciliter le travail du Conseil Général.

Renvoyé à la commission des Objets divers, qui propose la création, à partir de 1938, d'une commission chargée d'examiner les projets et de préparer le classement à soumettre au Conseil général.

### Avis du préfet

Le vœu précité a été motivé par le nombre de plus en plus élevé des projets scolaires en instance de subvention (143 pour 1937). Certains projet, primés par ceux des communes où les effectifs scolaires sont en constante augmentation, figurent depuis plusieurs années sur la liste de classement et voient parfois rétrograder leur numéro d'ordre pur donner satisfaction aux demandes dont l'urgence est signalés par l'Autorité académique.

De là, un mécontentement très vif de la part des nombreuses municipalités intéressées.

Il serait vivement désirable d'obtenir un relèvement important des crédits affectés aux constructions scolaires.

## **Annexe 36 – Le Conseil général et l’extension de la période de congés-payés**

*D’après un vœu du Conseil général de la session de novembre 1938. ADI. 1 N 3-46*

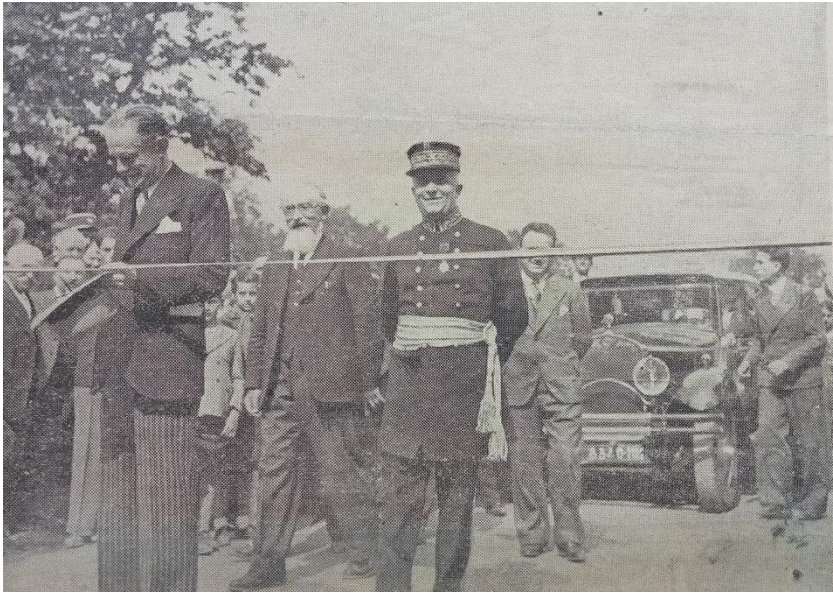
### Vœu concernant la saison touristique

Considérant surtout qu’une des conséquences d’une saison courte est de ne procurer aux bénéficiaires qu’un séjour effectué dans des conditions défectueuses en raison d’une affluence excessive. Emet le vœux que la période pendant laquelle sont données les congés payés soit étirée du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre, compte tenu toutefois des désirs de chacun et spécialement des familles comprenant des enfants d’âge scolaire.

Cette question de la répartition des séjours de vacances a une importance capitale pour notre région où tout le monde s’accorde à reconnaître que le tourisme est l’industrie la plus importante. Or par la variété de ses stations et de ses altitudes, elle se prête à une saison de vacances étendue de mai à octobre. Il est donc anormal de voir nos stations encombrées pendant la période du 15 juillet-25 aout, alors que pendant les journées de juin, début juillet, septembre, elles sont à peu près vides. Cette situation est préjudiciable aux stations dont les entreprises touristiques ne peuvent amortir les frais généraux pendant une cinquantaine de jours d’exploitation intensive. Mais elle est plus préjudiciable encore aux touristes qui sont littéralement entassés, paient les prix forts et ce qui n’est pas à négliger, voyagent dans des conditions défectueuses, aussi bien au point de vue du confort qu’à celui des accidents possibles. Nous savons que certaines industries préféreraient donner leurs congés en une seule période, mais ce n’est peut-être pas une raison pour les donner presque uniformément début aout. Au surplus, nous avons que toutes les organisations de tourisme, aussi bien nos syndicats d’initiatives dont émane ce vœu, que les organisations qui s’occupent d’aménager les congés payés sont partisans d’un judicieux échelonnement. Nous aimerions que l’offre nationale de tourisme intervienne énergiquement dans ce sens. Notre département, essentiellement touristique, doit en tout cas insister pour qu’une solution favorable intervienne

Signés : De Franclieu, Joseph Perrin, Neyton, Villard, Vermorel

## Annexe 37 – La Morte, une station en développement



Photographie. Le ministre du Travail, André Février inaugure la route de la Morte. De gauche à droite : André Février, Joannès Ravanat, le préfet Susini, Justin Arnol.

Source : *Le Droit du peuple* du 11-12 septembre 1937.

Article. D'après *La République du sud-est* du 24 août 1938.

Une station unique de sports d'hiver et un central idéal de villégiature estivale : La Morte

La Morte, petit village niché au creux d'une verte vallée dont les cimes environnantes donnent une impression de haute montagne. La Morte, autrefois peut-être bien nommée, mais qui est en train de perdre joyeusement son nom. Elle est maintenant la jeunesse d'une jeunesse sainte et forte, éprise d'air pur, de jeux de soleil et qui ne cesse de faire retentir les environs de gaité et de sa joie. L'hiver isolait il y a encore peu d'année, les paysans qui se groupaient pour les longues veillées, à plusieurs familles autour de l'âtre. Pas de route ouverte, on mangeait le cochon tué à l'automne qui se gardait dans le sel, le pain bis et les pommes de terre. Comme pour beaucoup d'autres hameaux des Alpes le ski a détruit le règne de l'hiver. C'est, pendant ce qu'on appelait autrefois la mauvaise saison, un afflux très grande de skieurs, car La Morte, avec une attitude moyennement élevée (1.400 m.) jouit d'une abondance de neige excellente. Tout est changé, modernisé ; aux yeux de quelques-uns éprise de solitude et de silence cela a peut-être perdu une partie de son charme. Sans doute, mais n'est-ce pas une satisfaction que de voir s'amplifier ce besoin de mouvement de vie plus libre mis à la portée de tous par un système d'auberge aux pros accessibles aux plus modestes budgets.

La saison estivale.

Les courses d'été y sont nombreuses et variées ; sans offrir aux grands alpinistes l'altitude et les difficultés auxquelles ils sont habitués. On y trouve des excursions qui en sont la réplique sur un plan moins ardu. Le Tailleferre (2860 m.) est le type de la crouse moyennement difficile qui présente cependant assez d'intérêt pour satisfaire un bon grimpeur. Les promeneurs iront par de magnifiques forêts de sapins aux lacs de Pourcellet (2 heures de marche) et Fourchu dont les eaux aux couleurs continuellement changeantes et la vue qui s'étend sur toute la vallée de La Romanche ne manqueront pas de les enchanter. Enfin pour n'oublier personne les chasseurs pourront s'adonner à la poursuite du chamois, de la perdrix blanche et du coq de bruyère, tandis que, plus tranquilles, les pêcheurs taquineront la truite dans quelques joyeux torrents.

La station des sports d'hiver.

Point n'est besoin de vanter aux Grenoblois les avantages de La Morte au point de vue sports d'hiver. La vogue dont elle a joui la saison dernière auprès des skieurs de notre ville en est la meilleure preuve. Il est bon cependant de rappeler à tous qu'il est inutile de chercher très loin tout ce qu'ils peuvent trouver à proximité de chez eux. Un enneigement long, abondant et d'excellente qualité, des pentes variées convenant à toutes les forces des skieurs. Deux monte-pentes qui conduisent les skieurs au départ de nombreuses descentes toutes jalonnées. Une école de ski y fonctionne en permanence avec trois professeurs enseignant les différentes méthodes de ski actuellement en usage. Grâce à cette réunion de circonstances favorables nous ne doutons pas que La Morte ne soit appelée à connaître un développement plus grand qui la placera parmi les plus importantes stations régionales d'été et d'hiver. Telle est La Morte, station d'hiver, station d'été, où tous trouveront leur activité et leur distraction préférées, dans la formule consacrée : « Joie, gaité, soleil et santé ».

## Annexe 38 – Le tourisme populaire et les sports d'hiver

# POUR L'ORGANISATION DU TOURISME POPULAIRE DANS LES ALPES

### Hôteliers favorables au tourisme populaire

ISERE

**Valbonnais**  
Hôtel Beau-Site (M. G. David), 16 touristes (2, 3, 4 personnes par chambre), 23 et 25 fr. tout compris. Du 15 janvier à juillet.

**St-Martin-le-Vinoux**  
Hôtel Bellevue (M. H. Montfolliet), 10 touristes (eau courante, chauff. central), 25 fr. par jour, tout compris. Du 10 janvier à fin juin.

**Auris-en-Oisans**  
Hôtel du Tourisme (M. Porte), 12 chambres chauffées pouvant contenir 28 touristes. Dortoir chauffé, 10 touristes. Dortoir non chauffé, 30 touristes. 22 fr. par jour tout compris, du 10 janvier au 1<sup>er</sup> juillet (vacances de Pâques exceptées).

**Huez (1.500 m.)**  
Hôtel des Grandes-Rousses (M. Colomb), 23 chambres (25 fr.), 50 places.  
Hôtel Sarret, propr., 4 chambres (25 fr.), 9 places.

**L'Alpe d'Huez (1.800 m.)**  
Chalet du Signal (Bert), dortoir, 30 petits lits (25 fr.), 30 places.  
Hôtel Bel-Alpe (Rajon), chambre et dortoir (25 fr.), 10 places.  
Chalet T. C. F. (Rajon), dortoir (25 fr.), 30 places.  
Café-Restaurant Chalotin (25 fr.), 20 places.  
Café-Restaurant Chaix (25 fr.), 14 places.  
Chalet Niogret (Charoux) (25 fr.), 22 places.

*Rappelons l'essentiel des buts que nous nous sommes assignés.*  
L'organisation du tourisme populaire demande, du bon vouloir, du dévouement et une compréhension totale des buts qu'il faut atteindre.  
Ce qui importe d'abord, c'est d'assurer aux ouvriers et employés susceptibles de venir passer leurs congés dans nos montagnes, une nourriture saine et des locaux bien chauffés.  
Nous avons dit que les hôteliers qui voudraient participer à cette organisation des loisirs pourraient prétendre, à la rigueur, des dortoirs et des réfectoires.  
On verra dans les réponses qui nous parviennent et que nous publions, que certains consentent dans ces conditions, des prix de journées bien au-dessous de leur tarif normal.  
Nous avons dit qu'il fallait tenir compte de deux facteurs importants :  
1<sup>o</sup> Les touristes populaires pourront séjourner au moins une huitaine de jours dans les centres choisis ;  
2<sup>o</sup> Ils ne seront acheminés dans notre région — grâce aux trains Lagrange — que lorsque cette période de fêtes sera écoulée.  
Que les hôteliers étudient leurs prix, qu'ils nous donnent leurs possibilités d'hébergement ; nous nous ferons un plaisir, nous l'espérons dit, de les citer dans notre tableau d'honneur pour le tourisme populaire.  
Leurs propositions seront classées par régions, puis transmises aux Comités des Auberges qui assureront la répartition des voyageurs, qui donneront au sous-secrétariat aux Loisirs des indications précises pour la formation des trains Lagrange.  
Qu'ils suivent l'exemple déjà donné par tous ceux dont on trouvera les noms sur notre palmarès et font suite au nombre déjà impressionnant des inscrits !

**Alpe du Mont-de-Lans**  
Chalet Gravier (18 à 22 fr.), 40 places.  
**Vaujany (1.250 m.)**  
Hôtel du Risain (Jacquemot), chambres et dortoir (25 fr.), 54 places.  
Pension de famille (Avergne) 5 chambres (25 fr.), 15 places.

**Besse-en-Oisans**  
Hôtel Ougier (24 fr.), 15 places.

**HAUTES-ALPES**

**Mont Dauphin (1.045 m.)**  
Mont-Dauphin (1.045 m.). Pension Lepoil. 15 touristes (dont 12 en dortoir), peut installer 50 places dans ses dortoirs. 20 à 25 fr., tous frais compris.

**HAUTE-SAVOIE**

**St-Gervais-les-Bains**  
Pension l'Espérance à Orsine-Saint-Gervais (Mme Delcachat). 8 touristes, dans dortoir chauffé. (20 à 22 fr. par jour, tous frais compris).

QUESTIONNAIRE

à retourner à « La Dépêche Dauphinoise », service du Tourisme populaire — GRENOBLE —

Nombre de personnes pouvant être logées (les chambres doivent être chauffées) .....

Prix de la pension journalière complète (pour un séjour d'une huitaine de jours) : les prix doivent être indiqués (tôt et taxe compris) .....

Période durant laquelle il vous sera possible d'héberger les touristes et de pratiquer les prix sus-indiqués .....

A ....., le .....

(Signature de l'hôtelier).

### Image N°1

Listes des « Hôteliers favorables au tourisme populaire »

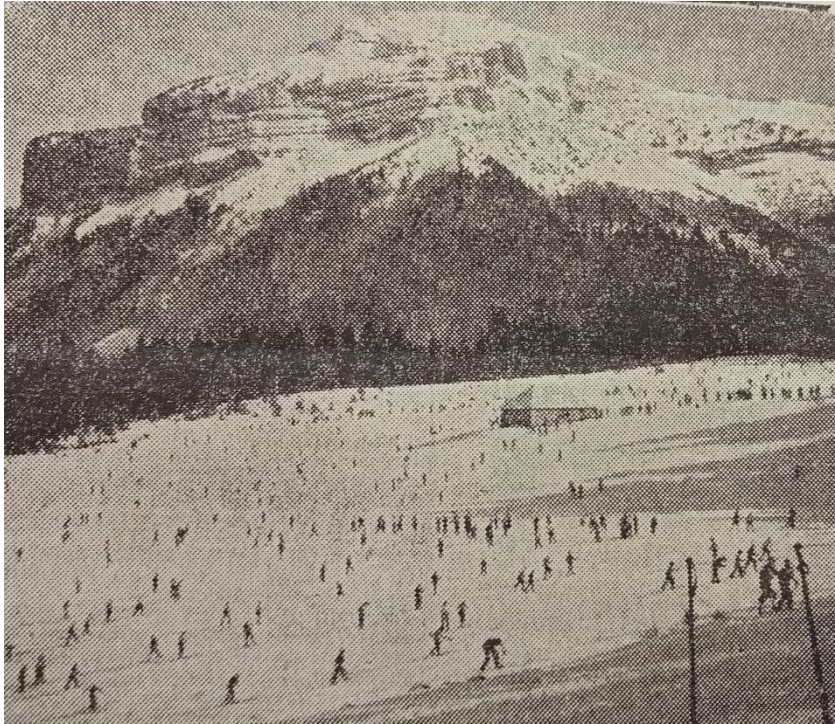
Source : *La Dépêche dauphinoise* du 5 janvier 1937

### Photographie N°1

Auberge de jeunesse du col de Porte  
Source : *La Dépêche dauphinoise* du 5 septembre 1937







Photographie N°2

« C'est au Col de Porte, où l'animation règne sur les pentes neigeuses que se sont entraînés, hier, les premiers occupants des Auberges de jeunesse »  
Source : *La Dépêche dauphinoise* du 26 décembre 1936.

Photographie N°3

« En avant... la côte est dure, mais la descente sera enivrante » des sœurs au Col de Porte pendant les fêtes de fin d'année 1936.  
Source : *La Dépêche dauphinoise* du 26 décembre 1936.



## Annexe 39 – La publicité du temps libre dans la presse



Publicité N°1

Publicité du P.L.M.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 9 août 1937.

Publicité N°2

Publicité « Moi, je prends le train »

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 1<sup>er</sup> juillet 1937.



Publicité N°3

Publicité « Moi, je prends le train »

Source : *La République du sud-est* du 27 juillet 1937.



Publicité N°4  
Publicité Byrrh  
Source : *La Dépêche dauphinoise* du 10 aout 1938.



Dans les années à venir  
Vous revivrez avec une joie toujours grandissante vos merveilleux souvenirs ; vous vous apercevrez alors que vos photos constituent un vrai trésor.

*...et vous oseriez partir  
sans un "KODAK"!*

**POUR 195 FR** Voici le "Brownie" Pliant

Il vous faut des instantanés de vos vacances, de vos amis, de vos enfants. Offrez-vous toutes les joies de la photographie moderne avec le nouveau "BROWNIE" Pliant (Six-20 ou Six-16) qui existe maintenant avec objectif anastigmat "Kodak" rapide. C'est un appareil sérieux, simple, robuste, facile à manier, avec lequel vous pourrez prendre de merveilleux instantanés pleins de vie, en formats 6x9 $\frac{1}{2}$  ou 6 $\frac{1}{2}$ x11 $\frac{1}{4}$ . Il fait merveille dans toutes les mains. Même le débutant le plus inexpérimenté réussira du premier coup des clichés nets et détaillés.

"Brownie" Pliant Six-20 (8x11 $\frac{1}{4}$ ) fr. 235.  
Le même avec obj. anast. rapide fr. 215.

"Brownie" Pliant Six-16 (6 $\frac{1}{2}$ x11 $\frac{1}{4}$ ) fr. 235.  
Le même avec obj. anast. rapide fr. 205.

...dites toujours Pellicule "Kodak"

Ne confondez pas de marques. Employez bien la Pellicule "KODAK VERICHROME" 28 ultra-rapide à double couche, qui donne avec certitude 8 réussites sur 8. Exigez toujours la fameuse boîte jaune. C'est plus sûr !

ALLEZ AUJOURD'HUI MÊME CHEZ UN BON MARCHAND D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES "KODAK"

Publicité N°5  
Publicité « Kodak »  
Source : *La Dépêche dauphinoise* du 30 juin 1938.

## Annexe 40 – Un député-touriste, Virgile Barrel en Isère

Photographie. « Le camarade Barrel parle aux travailleurs de l'Isère »

Source : *Le Travailleur alpin* du 13 août 1937.



Article. D'après *Le Travailleur alpin* du 20 août 1937.

Le tourisme populaire, élément de prospérité de la région Grenobloise

Regardons la carte du sud-est de la France, la partie comprise entre le Rhône, les Alpes et la Mer Méditerranée. De Genève à Vintimille, en passant par la Camargue, voici toute une série de grands centres où vivent dans l'atmosphère surchauffée des villes, centaines de milliers de travailleurs : Lyon, Valence, Avignon, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, sans compter les multitudes de petites villes dont les habitants auraient également avantages à se libérer, ne serait-ce que pour quelques jours, de la vie anormale des cités.

Voilà donc, grosso modo, deux millions d'êtres humains dont l'immense majorité à désormais droit à des vacances annuelles. Fonctionnaires ou ouvriers, les voici dès qu'arrive juin en quête d'un lieu de repos et de vie saine, si toutefois les charges de famille et autres obligations qu'impose la société capitaliste, ne leur interdisent pas de quitter leurs logis étroits dans leurs rues malsaines. Mais cela est « une autre histoire », comme dirait Kipling. Notre attention se porte pour l'instant sur les travailleurs qui peuvent s'évader.

N'est-il pas exact de dire que pour la série de villes dont nous parlons le Dauphiné est le « lieu géométrique ». Nul ne le contestera. N'a-t-on pas dit que Grenoble est la « plaque tournante » du tourisme ? Il ne s'agit pas de retirer aux plages méditerranéennes un seul de leurs

bénéficiaires. Il s'agit d'entraîner vers monts et vallées des familles prolétariennes jusqu'ici sevrées des joies de l'escapade en pleine nature.

C'est là le rôle des militants des départements alpestres qui ont la lourde tâche d'être les animateurs du tourisme populaire lorsqu'ils en auront été les créateurs. Car, c'est un fait : il faut d'abord créer. Ce qui existe en fait d'hôtellerie dans le Dauphiné nous semble avoir traversé la longue période de crise sans en avoir subi, sauf pour de rares exceptions, les tragiques conséquences.

Pour la raison même que l'équipement hôtelier n'avait été préparé que pour une clientèle réduite, ses usages ne lui ont pas fait subir les fluctuations de l'Economie mondiale.

Mais il est évident qu'il s'avère maintenant tout à fait insuffisant devant les besoins nouveaux créés par la loi des congés payés.

Que faire ?

Notons d'abord que s'est établie la coutume de vacances allant du 15 juillet au 15 août. Avant et après, un peu partout, des logements sont libres. Vite, hâtons-nous d'y appeler des occupants. En outre, pourquoi, comme sur les plages de la Manche, comme à Vichy, comme dans les Pyrénées, l'habitant ne s'ingénierait-il pas à mettre à la disposition des estivants, une ou deux pièces de son appartement ?

Puis, est-il interdit d'envisager l'épanouissement de la pratique du « camping » ? Enfin, pourquoi limiter à la « Jeunesse » la pratique (c'est le cas de le dire) des « Auberges » ? Il nous apparaît comme réalisable d'utiliser de grandes pièces et certains bâtiments sous la forme de dortoirs, système qui ne manque pas d'un certain agrément.

Ainsi s'offre à la population alpine la perspective d'un afflux d'argent frais en même temps que se réalise pour la population citadine le rêve de quelques semaines à l'air pur.

Hâtons-nous de dire que nous nous rendons compte qu'il y a là une véritable révolution dans le concept de villégiature. En un mot, nous voudrions servir l'hôtellerie honnête et desservir les spéculateurs. Deux exemples fixeront mieux notre pensée.

Villard-de-Lans est maintenant connu comme station à la fois estivale et hivernale. Là existe une véritable industrie hôtelière. Dans cette station, peu éloignée de Grenoble, parfaitement desservie par des cars et une voie ferrée, le prix la vie devrait être sensiblement le même que dans la capitale dauphinoise.

Or, les tarifs exigés dépassent la normale. Cela tient probablement à ce qu'il y a pléthore de demandes.

Lorsque nous sommes arrivé dans chef-lieu de canton de 1523 habitants à 1053 mètres d'altitude, le Syndicat d'initiative nous a indiqué que seuls deux hôtels sur une trentaine, avaient peut-être une chambre de libre.

Nous nous y sommes présentés : les chambres étaient toutes occupées, mais nous avons pu, par miracle, nous loger dans un hôtel voisin, et là nous avons pu constater l'exagération dans les prix demandés.

Sur la Côte d'Azur, mieux et plus abondamment servis, nous aurions payé beaucoup moins cher. Que l'on sache que, pour 16 Francs à Villard-de-Lans, on nous a servi un repas que les hôtels de Nice servent aux congés payés pour 7 francs 50 dans leurs forfaits.

Supposez-vous que pour le prix demandé à Villard-de-Lans, on soit ans ces conditions matérielles particulièrement agréables : détrompez-vous : la salle à manger est petite, mal aérée, mal éclairée, les client s'y gênent mutuellement ; deux servants s'y affairent pour servir 50 clients.

Il n'y a pas à cet état de choses, d'autres explications que celle de la course au profit, sordide, sans scrupules, car, rappelons-le, Villard-de-Lans est une station aussi bien hivernale qu'estivale comme en témoigne l'enseigne du hangar de l'hôtel qui abritera les skis.

Aussi considérons-nous comme déplacés les prix de pension qui oscillent autour de 50 francs par jour, allant parfois jusqu'à 80 et 90 francs (taxe de séjour, boisson et service en plus)

Tout comme à Nice, les grandes palaces Régina et Majestic, construits pour une clientèle huppée, sont actuellement fermés à Villard-de-Lans, l'hôtel de l'Adret, avec ses 120 chambres et son annexe pour séjour d'enfants sont également fermés. Est-il impossible d'envisager qu'un jour, une organisation ouvrière ou un capitaliste intelligent transforme cet immense vaisseau en maison d'accueil pour prolétaires de repos ? Nous nous contentions d'en exprimer le souhait en nous réjouissant par avance de l'heureuse conséquence que cet évènement aurait sur le prix de la vie dans ce splendide centre d'excursions et d'ascensions du massif du Vercors.

A huit kilomètres de Villard-de-Lans, au confluent de deux rivières poissonneuses : la Bourne et la Doulouche, entouré de forêts se trouve le petit village de la Balme. Là, l'accueil est tout autre. Nous voici, au hasard de l'arrêt de car, à l'Hôtel Arnaud qui rassemble comme un frère aux deux autres du village. Une vingtaine de familles s'y abritent facilement. La table y est abondante, propre et gaie, la nourriture saine et bien préparée, le service rapide, aimable et sans façons, et pour avoir mieux qu'à Villard-de-Lans, on ne paie pas plus cher, au contraire : ici, la pension est de 28 à 30 francs en juillet et aout, et de 26 franc, avant après.

Qu'on nous permette une suggestion : dans ce même village, une grande scierie débarrassée des machines est à loue. Quel beau dortoir elle constituerait après quelques réparations. Le jour,

entre les repas qu'on prendrait aux restaurant et auberges voisins, on irait pêcher la truite, cueillir les framboises ou les frais, ou monter à l'assaut des cimes boisées du Vercors, entourant ce village qui, nous en sommes sûrs d'après les conversations entendues et les témoignages recueillis, est tiré à des centaines d'exemplaires un peu partout dans ce beau Dauphiné qu'il appartient à nos camarades soucieux de l'avenir de leur Région, de peupler durant les mois d'été, d'une armée de prolétaires, un instant libérés du soucis quotidien.

Virgile Barel, député de Nice

*Deuxième article. D'après Le Travailleur alpin du 10 septembre 1937.*

Nos Alpes splendides. Qui dont n'aimerait parcourir le Dauphiné ?

« Les congés payés ? Ça ne m'intéresse pas »

Ainsi s'exprimant une hôtelière répondant à l'enquête que pendant quelques jours nous avons menée dans le Dauphiné.

Ainsi, les congés payés n'intéressent pas cette brase dame. Mais, cependant le Dauphiné intéressait les congés payés. Comment concilier ces inconciliables ? Il doit y avoir une formule que les nécessités économiques feront trouver, que les intéressés trouveront, et pour la découverte de laquelle nous pouvons peut-être donner quelques suggestions.

Savez-vous pourquoi les ouvriers en vacances « Front populaire » n'ont pas attiré pour notre commerçante ? Parce que toute cette région touristique, qui a pour centre Grenoble dont on dit qu'elle « la planque tournante du tourisme », n'a jamais été en réalité équipée pour venue massive de villégiaturant. La Côte d'Azur, célèbre dans le monde entier a, lors es années prospérité de 1920 à 1929, attiré des foules innombrables de nouveaux riches et d'anciens. De Saint-Raphaël à Vintimille, des milliers de villas, hôtels et palaces, se sont construits. Vint le krach de New-York, cri d'alarme de la crise : la clientèle se raréfia sur toute la Riviera, cinquante pour cent des bâtiment tinrent dès lors « rideaux baissés et portes closes », ce fut une crise sans précédent, mais les « moyens de production » demeuraient occupés prêts cependant à recevoir la clientèle. Aussi, lorsque la Chambre du Front populaire revigora l'économie de ce pays en augmentation la faculté d'achat des classes laborieuse set vota la loi sur les congés payés, ce fût un afflux de visiteurs qui trouvèrent sur la Côte d'Azur le gîte et le couvert.

Le Dauphiné, du moins dans sa partie grenobloise, que nous venons de visiter, n'a jamais eu qu'un nombre restreint d'estivants, des marchands, de Lyon et de Valence pour la plupart qui

sacrifiaient annuellement à une habitude que d'aucuns disent séculaire. La prospérité n'a pas attiré un nombre beaucoup plus grand de touristes et partant un important équipement hôtelier ne s'est pas imposé. Aussi la crise n'a-t-elle eu que peu de conséquences fâcheuses dans la région. C'est là le bon côté en matière de tempérance dans la construction, mais voici le mauvais côté : maintenant que de centaines de milliers de travailleurs s'en vont connaître la France durant quinze jours annuels, sera-t-il dit que le Dauphiné devra se contenter de ne les avoir que comme hôtes de passage au lieu de les accueillir pendant deux semaines ? Se satisfera-t-on de les voir défiler à bicyclette ou en cars d'excursions ?

Ce serait regrettable, car le Dauphiné offre à ses visiteurs des sites enchanteurs et des lieux de séjour agréables. Qui a vu les splendides forêts de la Chartreuse, les bords du Drac ou de la Romanche, le Grésivaudan, le Vercors les Grands-Goulets, les petits lacs d'Aiguebelette, de Paladru ou de Laffrey, éprouve le désir de s'y reposer loin des fumées d'usines et des poussières des grandes cités. Il faut le dire : du 15 juillet au 15 août, tout est plein, il n'y a pas de chambres disponibles, ni chez les professionnels, ni chez l'habitant. Mais avant ou après, dans l'état actuel de l'appareil réceptif, on peut, s'il ne s'agit pas d'expéditions massives comme celles que nous accueillons sur la Côte d'Azur, trouver à se loger. Qu'on s'entende, si l'on en a le désir, avec « Partir » 1 rue du 4-Septembre, Paris.

Ainsi, on nous offre 50 lits à Uriage-les-Bains où on ne nous demande pour la pension que 26 francs par jour. Tout le monde ne fait pas la mou en parlant des congés payés ! Au col de Porte, un hôtelier à la page a installé un dortoir et n'exige pour toute dépense que 16 francs par jour, tout compris également. Un de ses voisins, qui aura sous peu des chambres, demande 29 francs, mais loue des tentes si l'on veut goûter du camping : coût, 25 francs par jour.

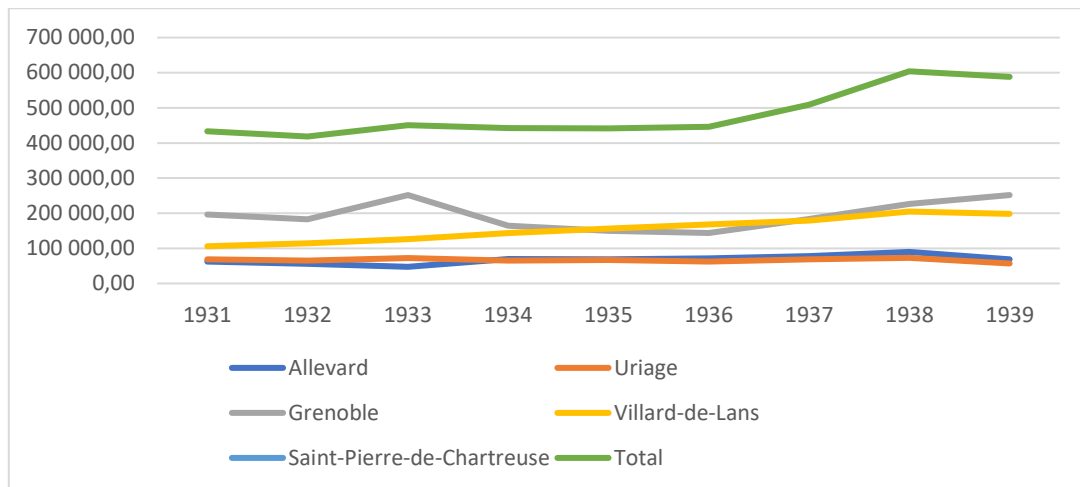
On le voit les prix ne sont pas exagérés. Nous n'en dirions pas autant des hôteliers de Villard-de-Lans. Là règne un état d'esprit que nous connaissons bien dans certaine station azurée où d'aucun prétendent ne voir la clientèle « chic ». Aussi, vous demande-t-on à Villard 50 à 60 francs par jour auxquels il faut ajouter 10% du service, la taxe de séjour et la boisson, ce qui fait gardons un mauvais souvenir des quelques heures que nous y avons passé, malgré le charme du paysage, la pureté de l'atmosphère et la fraîcheur de la température. Ah ! Comme changerait la situation si le palace de 150 chambres actuellement fermé parce qu'en faillite, pouvait être mis à la disposition des travailleurs à un prix raisonnable !

C'est un gros problème qui se pose devant nos camarades de l'Isère : établir le cadastre des possibilités hôtelières de la région, y attirer la clientèle, la place selon les desiderata de chacun. Pour parler net, nos amis grenoblois ont à créer le tourisme populaire, le tourisme de masse. C'est un tâche très lourde, mais nous sommes sûrs qu'ils l'assureront, apportant ainsi dans leur



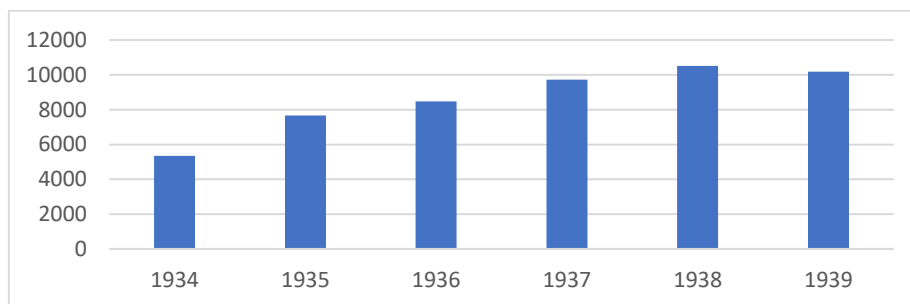
belle province une source nouvelle prospérité en échange de laquelle ils gagneront la reconnaissance et l'estime d'une masse de paysans, d'ouvriers et de petits commerçants

## Annexe 41 - Quelques données sur le mouvement touristique

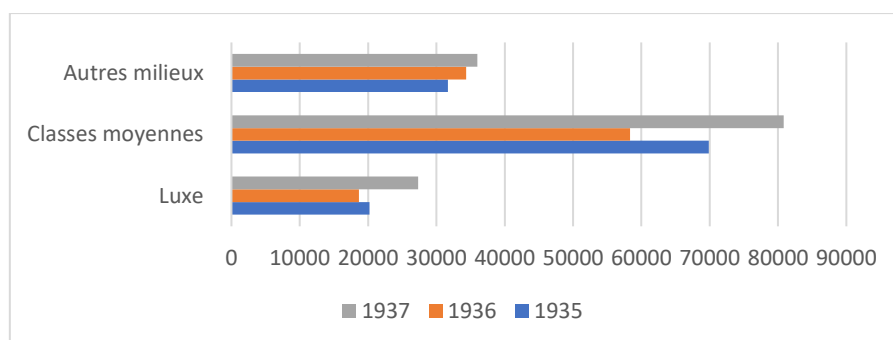


Graphique 1. Evolution des sommes perçues pour la taxe de séjour dans les villes de Grenoble, Allevard, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Uriage et Villard-de-Lans de 1931 à 1939.

ADI. 153 M 24.



Graphique 2. Nombres de voyageurs transportés vers l'Alpes d'Huez. D'après Roy Jean-Marie. *Tourisme et circulation dans le Dauphiné alpestre*. In: *Revue de géographie alpine*, tome 41, n°3, 1953. pp. 515-551, ici p. 548.



Graphique 3. Répartition des touristes à Grenoble selon leurs classes sociales entre 1935 et 1937. D'après ADI. 153 M 24. Rapport de la Chambre d'industrie touristique de Grenoble, 10 octobre 1938.

## Annexe 42 – Les syndicats et le tourisme

LA DEPECHE D'AUVERGNE

# Les voyages à l'Exposition organisés par les Vacances pour Tous

ASSOCIATION MUTUELLE DE TOURISME POPULAIRE

sous le haut patronage de Mme et M. Léo LAGRANGE, Sous-Secrétaire d'Etat aux Loisirs et aux Sports  
Président : M. BOTHEREAU, secrétaire de la C. G. T.

**Prix du séjour et billet de groupe**  
Arrivée le 1<sup>er</sup> jour à 8 h. ; départ le 4<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> jour, vers 10 heures.

En dortoir... 4 jours : 108 fr. + 159 fr. = 267 francs  
7 jours : 154 fr. + 159 fr. = 313 francs

En chambres sans garantie d'eau courante (taxe et service compris) :  
4 jours : 114 fr. + 159 fr. = 273 fr.  
7 jours : 211 fr. 50 + 159 fr. = 370 fr. 50  
(petit déjeuner non compris)

En chambres tout confort (taxes et service compris) :  
4 jours : 125 fr. + 159 fr. = 284 fr.  
7 jours : 231 fr. 50 + 159 fr. = 390 fr. 50  
(petit déjeuner non compris)

**DEPARTS**  
2 août : Inscriptions avant le 25 juillet  
7 août : Inscriptions avant le 28 juillet  
14 août : Inscriptions avant le 2 août  
22 août : Inscriptions avant le 8 août

**ADHESIONS**  
Le prix de la cotisation est largement compensé par les multiples réductions et voyages à prix réduits auxquels vous donnez droit la carte V. P. T.

Cartes familiales..... 15 fr.  
Cartes individuelles..... 12 fr.  
(plus 0 fr. 65 pour frais d'envoi)

Les demander du 25 juillet au 31 août à M. BOULOGNE, à Domène, C. C. P. Lyon 18-39 ; après cette date, à M. LOYER, à Pinsot, C. C. P. Lyon 442-86.

**CE QUE V. P. T. OFFRE A SES ADHERENTS**

La Mutuelle V. P. T. a passé des contrats avec de très bons hôtels. Un camarade de Pontcharra, actuellement à Paris, nous écrit : « Nous avons été très bien accueillis et les hôtels sont très confortables ».

Si vous désirez vous rendre à Paris seul :  
1<sup>o</sup> Ecrivez, pour qu'on retienne votre chambre, à St-Petulaurent, 140 boulevard St-Germain, Paris (6<sup>e</sup>). N'oubliez pas d'indiquer le numéro de votre carte.  
2<sup>o</sup> Envoyez 50 francs d'arrhes par personne à Serge Petulaurent, C. C. P. Paris 1.396-82.

**Voulez-vous profiter du billet de groupe donnant droit à 50 % de réduction sur le prix du voyage ?** Dans ce cas, faites-vous inscrire à Boulogne, à Domène (Isère), en indiquant la date de votre départ et la durée du séjour (même dans ce cas, vous restez libres d'organiser votre séjour comme vous l'entendez). A Paris, V. P. T. a organisé des promenades et des visites. Exemple : Paris aux lumières, de 21 h. à 1 heure. En car, avec une entrée dans trois cabarets et une consommation dans chacun d'eux pour 35 francs.

La carte V. P. T. donne droit à de nombreuses réductions : Palais de la Découverte : 50 % ; Centre rural : 50 % etc...

### Image N°1

Publicité pour les voyages à l'Exposition de V.P.T.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 23 juillet 1937.

### Image N°2

Publicité de T.V.P.T.

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 25 juillet 1938.

int

# TOURISME C.G.T.

VACANCES POUR TOUS

PARTICIPEZ A NOTRE « VOYAGE PLAN »

## Côte d'Azur - Corse

DU 7 AU 21 AOUT = POUR 980 francs

1<sup>o</sup> UN SEJOUR DE DIX JOURS A MENTON  
Avec pension complète. Taxe et service compris (B. N. C.).  
Abonnement illimité sur les Cars Rapides du Littoral entre Menton-Sospel et Menton-Nice.  
Abonnement d'entrées au Casino.  
Une entrée au Musée Océanographique et au Jardin Exotique.  
Une soirée au Cinéma.

2<sup>o</sup> UNE CROISIERE DE QUATRE JOURS EN CORSE.  
Pension comme ci-dessus avec traversée de l'île de Beauté en 2<sup>e</sup> cl.  
Logement à Calvi (hôtel de premier ordre).  
Un circuit à travers la Corse (La Corniche, le Golfe de Porto, Les Calanques de Piana).  
Logement à Ajaccio (hôtel de premier ordre).  
Un circuit en car à travers le maquis Corté-Bastia.  
Embarquement à Bastia pour Nice, à 21 heures.  
Arrivée à Nice le 21 août, à 8 h. — Petit déjeuner. — Arrivée à Grenoble à 20 heures.

Les inscriptions sont reçues à la Bourse du Travail salle 14, les jeudis et samedis, de 17 à 19 heures ou écrire à M. BOULOGNE, à Domène (Isère)

N. B. — Au prix forfaitaire indiqué ci-dessus s'ajoute le prix du voyage Grenoble-Menton (A. R.), soit avec un :

Billet collectif (si nous réunissons plus de 10 partants).....	190 fr.
Billet congés payés.....	228 fr.
Billet aller-retour .....	304 fr.

de  
(adj  
vous  
res-  
nes-  
ines  
fme  
à  
Vil-  
ans  
Sel-  
mi)  
Cò-  
de  
adj  
St-  
nt-  
de  
re-  
er-  
se-  
re-  
ne-  
ve  
(g)  
in  
r-  
es  
si-  
EX  
ET  
al  
)  
T-  
M-  
X)  
)  
T-  
J-

## **Annexe 43 – Le comité départemental des céréales de l’Isère en 1937-1938**

*D’après un document conservé aux ADI. 139 M 61*

Henri Roy, directeur des services agricoles de l’Isère,  
Directeur des contributions indirectes,  
Saint-Olive Pierre, propriétaire à Faverges, secrétaire général chambre agriculture,  
Cote Eugène, agriculteur à Eyzin-Pinet, président coopérative de stockage de Vienne,  
Ramel Gustave, agriculteur à Domène, président fédération syndicats agricoles de l’Isère,  
Joly Louis, Président de la Fédération départementale des coopératives agricoles, agriculteur à Saint-Savin,  
Bordel Joseph, Secrétaire Général de la Confédération Paysanne, agriculteur au Bouchage,  
Gagneux Louis, Secrétaire générale de la fédération des planteurs de tabac, agriculteur aux Avenières,  
Delaye Jean, Agriculteur à Sassenage,  
Jay Pierre Fils, agriculteur à Saint-Ismier,  
Abel Gabriel, agriculteur à Saint-Balbins,  
Fournier Léon, agriculteur à Echirolles,  
Poulat Henri, agriculteur et Maire de Saint Jean de Vaulx,  
Gauthier Louis, agriculteur au Percy,  
Nemoz Frédéric, agriculteur à Luzinay,  
Debono Charles, agriculteur à Saint-Sauveur,  
Davin Jules, agriculteur à Saint-Martin-d’Hères,  
Me Tissot, avocat, 44 cours Jean-Jaurès à Grenoble  
Clerc Marius, chemin de l’Agnelas à La Tronche,  
Chevalet, Président de la Solidarité coopérative de consommation, rue Michelet à Grenoble,  
Comte Louis, Secrétaire Général de la Fédération départementale de familles nombreuses,  
Bonhomme, Président du syndicat des Minotiers de l’Isère à Bourgoin,  
Magnin, Président du syndicat des Petits Minotiers au Fontanil,  
Noel, Président du Syndicat des négociants en grains, 3 rue Beyle-Stendhal à Grenoble  
Ponson Gustave, Maire de Fontaine  
Vernay, Président du syndicat des boulangers, 8 cours Jean-Jaurès à Grenoble

Membres consultatifs :

M. Gallet, président de la commission départementale et président caisse régionale crédit agricole de Grenoble

Maître Bresse, avoué à Vienne, président caisse régionale de Crédit agricole de Vienne

M. Sabran président caisse régionale crédit agricole Sud-est Lyon

## Annexe 44 – Inauguration des silos de Bourgoin avec Georges Monnet



Photographie N°1

« Le cortège se rend aux silos. Au centre M. Georges Monnet. A sa droite M. Belmont, sénateur-maire ; à sa gauche, M. Susini, préfet. »

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 29 aout 1937.



Photographie N°2

« M. Georges Monnet a coupé le ruban Symbolique »

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 29 aout 1937.

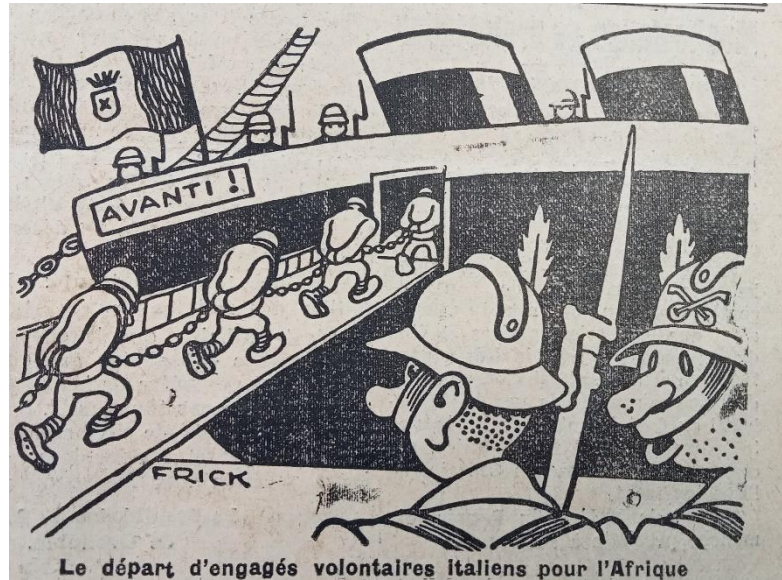
## **Annexe 45 – Le P.C des Alpes et la diaspora italienne**

*D'après ADI. 77 M 2. Rapport de police de Grenoble, 8 octobre 1935. Tract communiste en langue italienne traduit par le commissaire de police.*

### Ouvriers émigrés

La guerre en Abyssinie est le premier acte d'un drame sanglant et épouvantable, qui jette l'humanité entière dans une horrible conflagration mondiale dont les conséquences sont incalculables. A la population affamée, qui demande du paix et la liberté, le fascisme donne du plomb. Ceci est le moyen fasciste de résoudre la crise. Abattre un autre peuple au dépend de notre sang (700 morts d'après les dernières nouvelles, en dehors de 1300 abyssins). Qui de vous peut accepter avec indifférence cette folie et permettre le délit (plu de 1700 morts parmi la population civile, à la suite des premières incursions des aéroplanes du fascisme civilisateur) Au contraire, les barbares se sont retirés de 30 kilomètres pour éviter le contact avec les troupes de la civilisation. L'heure est venue d'y voir clair, de diminuer et d'isoler tous les éléments parasites qui, à la solde du fascisme, et au service du consulat cherchent à engager des Ingénieurs et des ouvriers pour partir volontaires, en leur faisant croire que cette entreprise de brigandage apportera le bien être à la classe ouvrière italienne. Répondons au Conseil et à ses agents que cette guerre ne peut être qu'une lutte profitable à la bourgeoisie italienne et qu'elle ne peut vous apporter que faim et misère. Répondons au conseil que ce n'est pas vrai que le peuple italien veut la guerre, mais au contraire il lutte inlassablement contre elle, alors qu'on cherche par tous les moyens à lui faire croire qu'il s'agit d'une guerre de libération sociale. Emigrés, quel que soient vos tendances politique, si vous êtes conscients de toute la responsabilités que vous avez en ce moment grave, répondez, groupés et avec enthousiasme, à tous les appels qui vous seront adressés par le Front populaire. A bas la guerre de rapine du fascisme qui déshonore notre pays ! Vive le soviét, seul système de paix, de bien-être et de liberté

Dessin N°1. Caricature des  
« volontaires italiens »  
Source : *Le Travailleur alpin*  
du 23 novembre 1935.



Le départ d'engagés volontaires italiens pour l'Afrique



Dessin N°2. Caricature de Benito Mussolini au  
début de la Guerre d'Ethiopie  
Source : *Le Travailleur alpin* du 5 octobre 1935.

— Que désire manger Son Excellence ?  
— Colombe genevoise aux pruneaux !



## **Annexe 46 – La mésentente espagnole de Paul Billat et Justin Arnol**

*D'après Le Droit du Peuple du 26-27 décembre 1936.*

Pour la victoire du Front populaire

Une lettre du parti communiste.

Camarade Arnol, secrétaire de la fédération de l'Isère du Parti socialiste.

Grenoble.

Cher camarade,

Le bureau régional de notre Parti a été informé par nos camarades de la cellule de Pont-de-Claix que le secrétaire de la section socialiste de cette localité avait refusé de participer à l'organisation d'un meeting de Front populaire prévu depuis quelques jours. Le motif invoqué réside dans le fait que nos camarades députés ont observé l'abstention au moment du vote concernant la politique extérieure du gouvernement. Le prétexte invoqué ne peut nullement justifier une rupture dans l'Unité d'action. Et pour éviter que la position prise par notre camarade secrétaire de la Section socialiste de Pont-de-Claix puisse être suivie par ailleurs, nous vous proposons de rappeler aux militants de votre Parti notre circulaire commune du 29 novembre écoulé.

D'autre part, nous protestons contre la publication dans le « Droit du peuple » du 12 décembre de l'article signé URSUS accusant notre Parti communiste, ses militants, de n'être pas respectueux de l'indépendance syndicale.

Les arguments et les affirmations de l'auteur de l'article sont ceux desservis quotidiennement par la presse réactionnaire et fasciste dans le but que vous connaissez bien. Afin de régler définitivement ces litiges, nous vous proposons de réunir le comité départemental de coordination samedi 26 décembre prochain, au café de la Table ronde, à 18h30.

Veillez agréer, cher camarade, nos fraternelles salutations.

Pour le bureau régional, le Secrétaire : P. Billat

La réponse du bureau fédéral.

Camarade Billat, Secrétaire de la région des Alpes du Parti communiste.

Cher camarade,

Le bureau fédéral du parti socialiste a pris connaissance de votre lettre du 16 décembre publiée dans le « Travailleur alpin » de samedi dernier.

Il estime que les faits signalés ne méritent pas une réunion du comité départemental de coordination.

Notre abstention au meeting de Pont-de-Claix ne résulte pas d'une décision du secrétaire de la section socialiste locale. Le bureau fédéral a pensé que l'abstention du groupe parlementaire communiste, lors du débat de politique étrangère, était une atteinte grave au pacte d'unité d'action et à la discipline du Front populaire. Soucieux avant tout, d'unir toutes les forces démocratiques et de paix, nous n'avons pas cru devoir nous résoudre à un débat contradictoire sur le problème espagnol. Du comité National d'Entente, entre nos deux partis, les délégués communistes ont compris la légitimité de nos griefs.

C'est le bureau fédéral qui a invité le secrétaire du groupe de Pont-de-Claix, à retirer son adhésion au meeting prévu. Il est donc parfaitement inutile de « rappeler aux militants du parti socialiste », la circulaire commune du 28 novembre : ils se l'ont pas oublié, mais ils en réclament l'application loyale.

Vous voulez que le comité de coordination se prononce sur l'article, publié, le 12 décembre, dans « Le Droit du peuple », par Ursus, sur la vie syndicale.

Nous ne croyons pas que le pacte d'unité d'action interdise à nos militants, qui sont aussi des syndicalistes, l'expression de leur pensée personnelle sur le mouvement syndical, qu'ils ont si ardemment contribué à unifier et ne veulent pas voir se dissocier à nouveau.

D'ailleurs, une réponse à cet article, ayant paru dans le « Travailleurs Alpin » du 19 décembre, toute discussion au sein du comité de coordination, serait vaine.

A ce sujet, nous vous rappelons, que d'un commun accord, nous avons décidé, à notre dernière réunion, de soumettre directement tous les litiges au comité de coordination, sans leur donner, au préalable, publicité de nos organes régionaux.

Nous souhaitons vivement que le comité, soit à l'avenir, plus un centre de travail, qu'un tribunal.

Agréez, chez camarade, nos fraternelles salutations.

Pour le bureau fédéral,

Le Secrétaire : J. Arnol

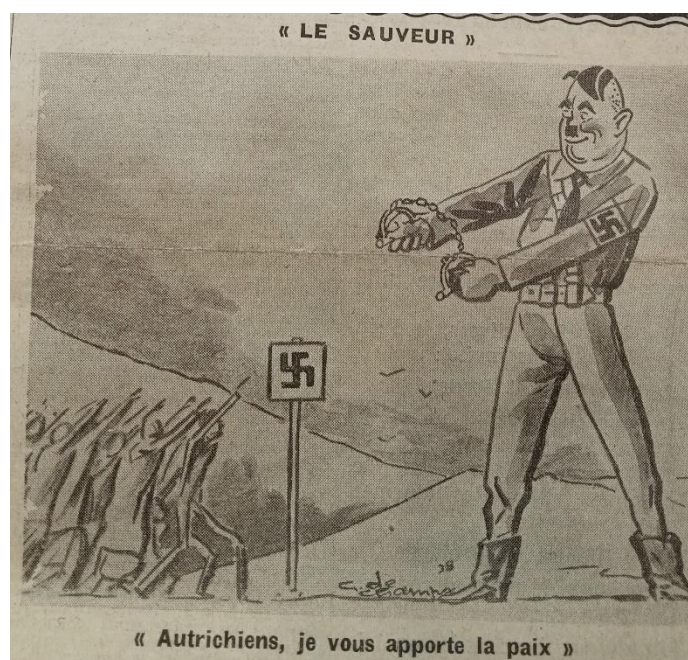
## Annexe 47 – Les Brigades Internationales iséroises

Photographie. « Voici des camarades de Grenoble et de la région miliciens de la Colonne Internationale »,

Source : *Le Travailleur alpin* du 12 décembre 1936.



**Annexe 48 – L'Anschluss vu par *Le Droit du Peuple***



Source : *Le Droit du peuple* du 26-27 mars 1938

## **Annexe 49 – Une affiche pour la paix**

*D'après ADI. 52 M 92. Rapport de police de Voiron, 9 octobre 1938.*

Non plus jamais de guerre sans aucune prétexte !

Les association soussignées, considérant que la guerre n'est jamais fatales, que toutes questions trouvent une solution pacifique. Considérant d'autre part que la plupart des problèmes soulevés sont nés des injustices et erreurs contenus dans les traités qui ont terminé la guerre 1914-1918. Réclament une fois de plus la Révision de ces Traités, demande qui a été soutenue depuis longtemps par de nombreuses associations. Constatent avec satisfaction que la guerre vient d'être évitée grâce aux négociations des dirigeants des 4 grandes puissances, ce qui démontre que toute tension internationale peut être réglée pacifiquement. Adjurent les gouvernements française t anglais de ne pas se borner dans les circonstances présentes à parer au danger isolé de la question des Sudètes, mais de prendre solennellement et publiquement l'initiative d'une conférence mondiale pour un règlement des questions pendantes, sans aucun souci d'égoïsme ou de prestige national sans autre but que l'arrêt de la course aux armements et le désarmement contrôle, seul espérance des peuples, et seule contrepartie dont ils se soucient

Ont signé : F.O.P. Union sud-est ; S.N.I. Isère ; Jeune république Isère , P.T.T. Isère ; Jeunesse pacifiste Isère ; Syndicats ingénieurs des TPE Isère ; Syndicat des ingénieurs techniques et dames employées du service vicinal Isère ; Syndicat des adjoints techniques des Pont et chaussées Isère ; Syndicats des cantonniers chefs et cantonniers Isère ; Amis de la nature Grenoble ; Ligue internationale des combattants pour la paix ; Le groupe frontiste et les amies de la flèche ; les amis de la patrie humaine.

## **Annexe 50 – Un referendum pour la paix**

*D'après La Dépêche dauphinoise du 29 octobre 1938.*

### Notre référendum pour la paix

Notre referendum pour la Paix est clos depuis hier.

Ce n'est point sans quelque émotion que nous avons lu et classé les innombrables lettres de fidèles lecteurs devenus nos collaborateurs occasionnels.

Elles sont là, dans un dossier, toutes frémissantes encore des sentiments qui les ont dictées.

A la date d'hier et depuis lundi nous avons reçu 845 réponses.

673 lecteurs approuvent l'accord de Munich et le gouvernement Daladier qui l'a signé.

164 le désapprouvent.

8 n'ont pu se décider.

Et d'abord, quelques réflexions s'imposent.

Plusieurs de nos correspondants ont profité de l'occasion que nous leur offrons, en toute loyauté, pour nous adresser – oh ! anonymement ! – quelques insultes. Un groupe d'éphèbes d'Action Français nous a honoré d'une prose ordurière. Procédés mesquins.

Certains ont également mis à profit notre referendum pour nous dire ce qu'ils pensaient de la Dépêche dauphinoise. Beaucoup ont loué le courage de notre attitude en face du problème de la Paix.... Et ils ont signé leur réponses.

Pourquoi faut-il que ceux qui nous adressait un véhément réquisitoire n'aient pas éprouvé l'impérieux besoin d'apposer une signature au bas de leur factum ?

C'est bien volontiers que nous aurions continué avec eux – dans le privé bien entendu – dans une conversation qui eut mis toutes choses au point.

Pourquoi, en effet, ne pas chercher loyalement à s'informer avant de partir en guerre ?

Ce sont là de simples réflexions faites sans aucune rancœur.

Nous savons très bien qu'il nous sera toujours impossible de contenter pleinement toutes les fractions politiques qui composent le Front Populaire, mais nous avons conscience d'avoir toujours recherché ce qui pouvait maintenir et renforcer leur union et évité tout ce qui était de nature à les dissocier.

Mais revenons au referendum.

Tous nos correspondants veulent la paix d'un même cœur, et s'ils diffèrent d'avis, c'est sur les meilleurs moyens de l'obtenir, la meilleure manière de l'assurer.

Il y a également unanimité pour reconnaître que si la guerre a été évitée, c'est d'abord à la Tchécoslovaquie qu'on le doit.

C'est cela, avant tout, qu'on ne doit pas oublier, nous disent bon nombre de nos lecteurs et de nos lectrices ?

L'Accord de Munich n'a été possible que parce que Prague avait accepté de se sacrifier pour la paix de l'Europe.

Cette grandeur est sans précédent.

Unanimité aussi chez nos correspondants pour reconnaître que si l'accord de Munich a permis à tous de pousser un soupir d'aide, puisque le spectre de la guerre reculait, ce même accord ne règle pas tout le grave problème de l'apaisement européen.

Il faut, suggère un lecteur, que la France et l'Angleterre prennent rapidement l'initiative d'une véritable conférence européenne de la Paix, telle que le Président Roosevelt l'a suggérée dans son message.

M. Daladier n'a-t-il pas dit, d'ailleurs que nous irions vers des lendemains redoutables si nous ne mettions à profit l'alerte du 27 septembre pour établir enfin la paix.

Il nous faut souligner, dans le dossier « OUI » les affirmations pathétiques de nombreuses mères de famille qui ont horreur de voir à nouveau notre pays servir de théâtre sanglant à une nouvelle et effroyable conflagration générale.

Beaucoup ont dit leur gratitude à MM. Daladier et Chamberlain d'avoir épargné à leurs enfants une nouvelle tuerie.

Telles sont quelques-unes des idées qui ont été mises en valeur par ceux et celles qui approuvent l'accord de Munich, accord répétons-le, qui a pu éviter le pire dans l'immédiat – c'est-à-dire la guerre qui apparaissait inévitable – mais qui n'assure pas la Paix totale dans le monde.

Ceux qui désapprouvent l'accord de Munich nous ont exposé avec une loyauté qui nous a impressionné, leur point de vue.

Certains, en de longs feuillets, manuscrits ou dactylographies, ont profité de l'occasion qui s'offrait à eux pour faire le tour de ce grave problème de la Paix et pour nous dire comment ils envisagent la solution.

Le réquisitoire de quelques-uns contre l'accord de Munich est cinglant. L'action de MM. Daladier et Chamberlain est sévèrement jugée, âprement condamnée.

Les peuples ont été trompés, nous dit-on. Les diplomates n'ont pas su utiliser la volonté pacifique des peuples.

Ils ne nous ont donné ni une paix juste, ni l'espoir d'une paix durable. L'accord de Munich est lourde menaces. Il ne comporte de notre part que des concession de la part d'Hitler aucun engagement.

Pour donner plus de force à leur désapprobation contre ce qu'ils appellent le « diktat » de Munich, quelques communistes nous renvoies aux réquisitoires de Churchill aux Communes. Un tchèue de naissance dit toute la douleur de sa patrie qu'on a sacrifiée pour la Paix de Munich.

Quelques-uns estiment aussi que la France aurait dû procéder à la mobilisation générale... Hitler, eût calé, disent-ils et l'honneur était sauf.

L'accord de Munich, nous dit une autre étrangère, nous conduit à une décomposition totale de l'Europe, puisqu'il y a des minorités ethniques dans chaque pays.

On le voit, et pour bien montrer que ce n'est pas avec un esprit partisan que nous avons dépouillé le courrier de notre referendum, nous donnons l'essentiel des arguments de eux qui ont répondu « NON ».

Ce que nous voulons retenir de cette conversation improvisée avec nos lecteurs et lectrices, c'est l'ardent intérêt que tous portent aux problèmes de la politique internationale et à celui de la Paix, qui les résume tous.

Ce que nous voulons souligner aussi, c'est le souci de Justice qui se manifeste dans toutes les réponses où le malheureux sort de la Tchecoslovaquie jette comme une ombre sur la joie de Paix retrouvée.

C'est aussi une inquiétude non dissimulée, très nettement exprimé, sur la valeur et la durée d'une paix chèrement acquise d'une part par le sacrifice d'un peuple et d'autre part, par les pénibles abandons consentis à Munich.

La plupart de nos correspondants pensent que ces accords qui ont eu pour résultat immédiat d'éviter la guerre, doivent être comme la préface d'un action à laquelle devront participer tous les peuples, afin de refaire une Europe où aucune nation ne saurait, par la force imposer son hégémonie.

Et maintenant, merci à nos lecteurs et à nos lectrices d'avoir bien voulu à une heure particulièrement grave, nous honorer d'une réponse.

La paix est un bien commun qui doit être profitable à tous, sinon toutes les nations tomberont dans une détresse profonde

Il n'y aura jamais assez de bonnes volontés pour que la guerre soit à jamais bannie.

E. Guiraud



## Annexe 51 – Les défilés du Front populaire en photographies



Photographie N°1

« Le 14 juillet, à Grenoble, place Notre-Dame, face à la statue des Trois-Ordre, des milliers de manifestants, bras tendus, poings fermés, font le serment de lutter pour leur Pain, la Paix, la Liberté ». Manifestation du 14 juillet 1935.

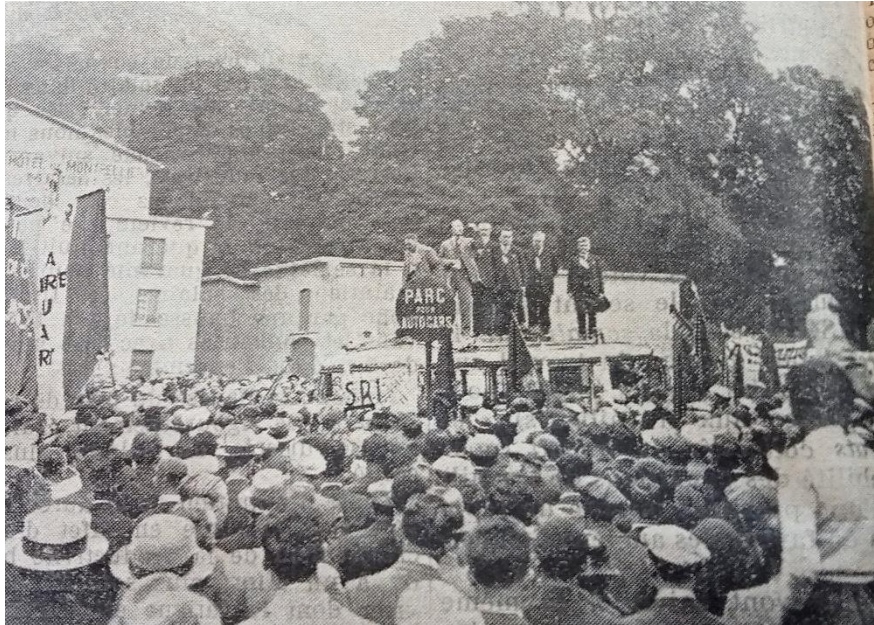
Source : *La Dépêche dauphinoise* du 15 juillet 1935.



Photographie N°2

« Le cortège arrive place de la Manutention » De gauche à droite : Marcel, Brenier, Martin, Perrier, Ravanat, Arnol et Bouzanquet. Défilé du 14 juin 1936 à Grenoble.

Source : *Le Droit du Peuple* du 20-21 juin 1936.



Photographie N°3

« La lecture de la déclaration du Rassemblement populaire, place de la Manutention » le 14 juin 1936 à Grenoble.

Source : *Le Droit du Peuple* du 20-21 juin 1936.



Photographie N°4

« A Grenoble, le défilé du Rassemblement populaire » le 14 juillet 1936  
Parue dans *Le Droit du Peuple* du 18-19 juillet 1936.

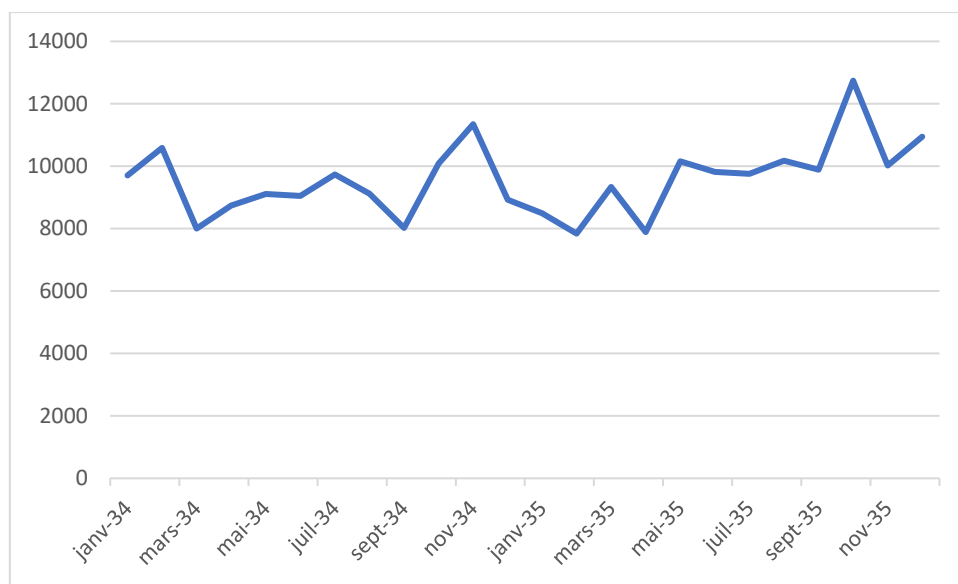


Photographie N°5

« Le sénateur Perrier prononçant son discours » le 14 juillet 1936 à Grenoble.

Source : *Le Droit du Peuple* du 18-19 juillet 1936.

## Annexe 52 – Les chiffres de vente de *L'Humanité*



Evolution des Vente du journal l'Humanité à Grenoble d'après ADI. 52 M 96. Rapport de police de Grenoble, 29 janvier 1936

## **Annexe 53 – L’ordre du jour du congrès fédéral radical 23 août 1936**

*D’après La Dépêche dauphinoise du 24 août 1936.*

Le congrès, considérant que le Parti radical a été fondé par la population laborieuse de notre pays favorable à la petite et moyenne propriété, formant la majorité des travailleurs des professions libérales et des fonctions publiques. Qu’ainsi il doit être fidèle aux intérêts vitaux de ceux qui le soutiennent et qui sont les représentants des classes moyennes. Que ces classes moyennes constituent non seulement les piliers indispensables de notre régime, mais sont l’élément le plus actif de la production française et que des membres sont particulièrement épris d’égalité et d’indépendance. Qu’il est de la plus haute importance pour le Parti radical socialiste de les aider dans la période difficile que nous traversons. Prie tous les élus du Parti de faire aboutir le plus rapidement les revendications fiscales ainsi que les autres « desiderata » des classes moyennes : défense de la petite et moyenne propriété agricole, petit et moyen commerce, artisanat, petite et moyenne industrie, revendications exprimées depuis si longtemps et dont l’application aura un retentissement favorable sur les autres parties laborieuses de notre pays et notamment sur la classe ouvrière et présente ainsi un intérêt vital pour la République

## Annexe 54 – Renouveau des élections cantonales d'octobre 1937

Canton	Conseiller sortant	Etiquette	Conseiller élu	Etiquette
Grenoble-Nord	Joannès Ravanat	Socialiste	Gaston Neyton	Démocrate populaire
Grenoble-Est	Marcel Perrot	Démocrate populaire	Joseph Perrin	Radical-socialiste
Bourg-d'Oisans	Léon Perrier	Radical-socialiste	Léon Perrier	Radical-socialiste
Bourgoin	Cattin	Radical-socialiste	Joseph Abel	Radical-socialiste
Clelles	Frédéric Gallet	Radical-socialiste	Frédéric Gallet	Radical-socialiste
Corps	Adolphe Peytard	Radical-socialiste	Adolphe Peytard	Radical-socialiste
Côte-Saint-André	René Sautreaux	Radical-socialiste	Gabriel Abel	Conservateur
Goncelin	Joseph Paganon	Radical-socialiste	Joseph Paganon	Radical-socialiste
Grand-Lemps	Jean Ginot	Radical-socialiste	Jean Ginot	Radical-socialiste
Morestel	Albert Perrin	Radical-socialiste	Albert Perrin	Radical-socialiste
Roussillon	Claude Ollier	Radical-socialiste	Paul Benatru	Conservateur
Roybon	Joseph Vermorel	Conservateur	Joseph Vermorel	Conservateur
Saint-Symphorien-d'Ozon	Gaillard	Radical-socialiste	Clément Payer-Burin	Démocrate populaire
Saint-Geoirs en Valdaine	Michal-Ladichère	Radical-socialiste	Albert de Franclieu	Radical indépendant
Saint-Laurent-du-Pont	Auguste Villard	Radical indépendant	Auguste Villard	Radical indépendant
Saint-Marcellin	Georges Dorly	Radical-socialiste	Georges Dorly	Radical-socialiste
Vienne-Nord	Lucien Hussel	Socialiste	Lucien Hussel	Socialiste
Tullins	Claude Mignot	Socialiste	Gaston Valois	Radical-socialiste
Vif	Aimé Battail	Radical-socialiste	Charles Raffin-Caboisse	Socialiste
Villard-de-Lans	Chabert	Indépendant	Roger Lefrançois	Radical-socialiste
Rives	Séraphin Buisset	Socialiste	Séraphin Buisset	Socialiste
La Mure	Marius Ricard	Socialiste	Marius Ricard	Socialiste
Heyrieux	Louis Buyat	Radical indépendant	Louis Buyat	Radical indépendant

**Annexe 55 – Photographie du Conseil général de l'Isère en novembre 1938**



Source : ADI. 20 Fi 46. Conseil général de l'Isère en novembre 1938.

## Annexe 56 – Vote nominatif pour la présidence du conseil général

Canton	Nom et prénom	Etiquette	Vote
Bourg-d'Oisans	Léon Perrier	Radical-socialiste	Perrier
Monestier-de-Clermont	Henri Froment	Radical-socialiste	Perrier
Clelles	Frédéric Gallet	Radical-socialiste	Perrier
Grenoble-Sud	Léon Martin	Socialiste	Perrier
Grenoble-Est	Joseph Perrin	Radical-socialiste	Belmont
Grenoble-Nord	Gaston Neyton	Démocrate populaire	Belmont
Goncelin	Joseph Paganon	Radical-socialiste	Belmont
Domène	Eugène Recoura	Modéré	Belmont
Le Touvet	Emile Gonnon	Radical-socialiste	Belmont
Allevard	Edouard Barbe	Radical-socialiste	Belmont
Voiron	Jules Ravat	Socialiste	Perrier
Saint-Marcellin	Georges Dorly	Radical-socialiste	Belmont
Rives	Séraphin Buisset	Socialiste	Perrier
Tullins	Gaston Valois	Radical-socialiste	Belmont
Vinay	François Jolivot	Radical-socialiste	Belmont
Pont-en-Royans	Victor Carrier	Radical-socialiste	Perrier
Grand-Lemps	Jean Ginet	Radical-socialiste	Perrier
Côte-Saint-André	Gabriel Abel	Modéré	Belmont
Saint-Jean-De-Bournay	Charles Lacombe	Radical-socialiste	Perrier
Roussillon	Paul Benatru	Modéré	Belmont
Heyrieux	Louis Buyat	Radical indépendant	Belmont
Vienne-Nord	Lucien Hussel	Socialiste	Perrier
Vienne-Sud	Eugène Cote	Modéré	Belmont
La Verpillière	Joseph Serlin	Radical-socialiste	Perrier
Saint-Symphorien-d'Ozon	Clément Payet-Burin	Démocrate populaire	Belmont
Meyzieu	Auguste Charpenet	Socialiste	Perrier
Morestel	Albert Perrin	Radical-socialiste	Perrier
Bourgoin	Joseph Abel	Radical-socialiste	Belmont
La Tour-du-Pin	Jean-Louis Chastanet	Indépendant	Belmont
Pont-de-Beauvoisin	Jean Bellen	Radical-socialiste	Belmont
Sassenage	Gustave Ponson	Radical-socialiste	Perrier
Valbonnais	Albert Mathieu	Radical-socialiste	Perrier
Virieu	Daniel Cleyet-Sicaud	Radical-socialiste	Blanc
Saint-Geoirs-en-Valdaine	Albert de Franclieu	Radical indépendant	Belmont
Roybon	Joseph Vermorel	Modéré	Belmont
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	Louis Guyonnet	Radical-socialiste	Perrier
Corps	Adolphe Peytard	Radical-socialiste	Perrier



Mens	Jules Hyvrard	Démocrate populaire	Belmont
Saint-Laurent-du-Pont	Auguste Villard	Radical indépendant	Belmont
Villard-de-Lans	Roger Lefrançois	Radical-socialiste	Perrier
La Mure	Marius Ricard	Socialiste	Perrier
Vizille	Auguste Fugier	Radical-socialiste	Perrier
Vif	Charles Raffin- Caboisse	Socialiste	Perrier

## Annexe 57 – Les premiers mai en photographies



Photographie N°1. « Un aspect du défilé à Grenoble, dans le cour Berriat au moment du passage de la délégation massive des ouvrières de l'usine Valisère ».

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 2 mai 1937.

Photographie N°2. « Sur la place de la Manutention à Grenoble, c'est une véritable mer humaine qui déferlait aux pieds de la tribune improvisée sur le balcon du Jardin de Ville »

Source : *La Dépêche dauphinoise* du 2 mai 1937.



Photographie N°3. « Une vue du meeting place de la Manutention »

Source : *Le Travailleur alpin* du 6 mai 1938.

## **Annexe 58 – La réorganisation de l’A.P.A.F.**

*D’après La République du sud-est du 9 juin 1937.*

### Résolution de l’Assemblée générale de juin 1937

Après avoir entendu le rapport du conseil d’Administration, les programmes tracés par M. Merceron-Vicat, président de l’Association et l’exposé de M. Aymé Bernard président de la Fédération des associations régionales, vice-président de la Confédération générale du patronat français donnent leur entière approbation aux termes de ce rapport et de ces programmes.

Tenant compte d’autre part de la gravité de la situation.

Convaincus que pour rétablir cette situation, il est indispensable que tous les employeurs du commerce et de l’industrie, les petites comme les grandes entreprises, restent étroitement unies. Convaincus aussi que cette union doit se manifester dans des organisations aussi puissantes que possible, restant en liaison étroite dans le cadre professionnel régional et national, convaincus encore que c’est le seul moyen de maintenir l’activité économique du Pays et lui permettre de se développer dans l’ordre, la liberté et le respect des lois.

Affirment leur ferme volonté de défendre sans défaillance l’autorité des chefs d’entreprises, corolaires indispensables de leur responsabilité.

Font confiance à l’Association des producteurs des Alpes française, à la Confédération générale du Patronat et au comité national d’entente du commerce et de l’industrie pour défendre les principes qui sont à la base même du progrès de notre civilisation.

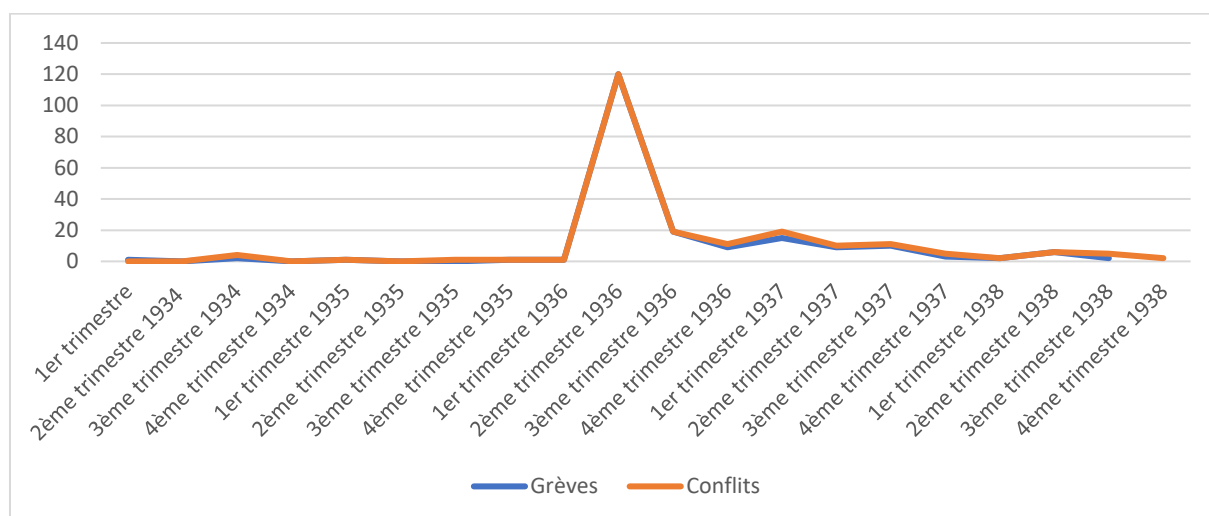
Et enfin se déclarent prêts à répondre à tous appels qui pourront leur être fait dans ce sens

## Annexe 59 – La défaite des métallurgistes grenoblois

*D'après La Dépêche dauphinoise du 3 septembre et La République du sud-est du 27 septembre 1938.*

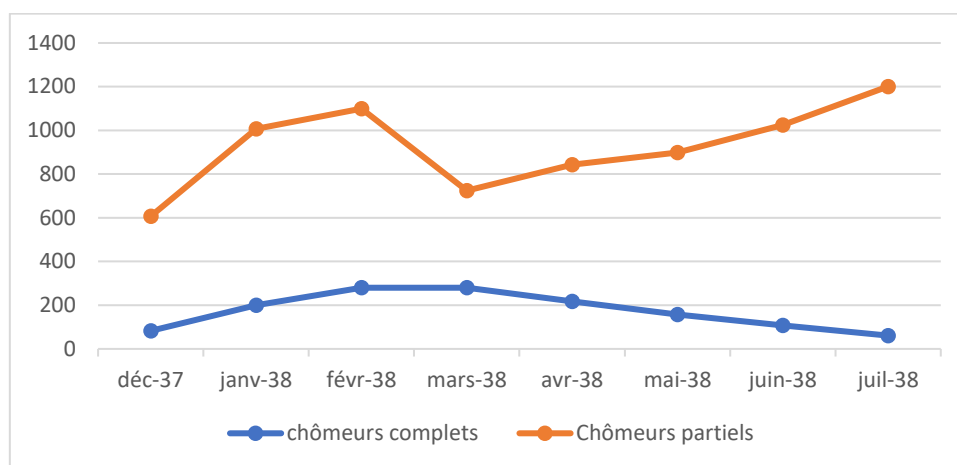
Catégories professionnelles	Proposition patronale	Médiation du chef de cabinet du Ministre du Travail	Accord de la fin du mois de septembre
Manœuvres 2 <sup>ème</sup> catégorie	3.65 F	3.7 F	3.7 F
Manœuvres 1 <sup>ère</sup> catégorie	3.90 F	3.9 F	4 F
Manœuvres spécialisées 1 <sup>ère</sup> catégorie	4.2 F		4.3 F
Manœuvres spécialisées 2 <sup>ème</sup> catégorie	3.9 F		4.3 F
Professions 1 <sup>ère</sup> catégorie	5.20 F	5.25 F	5.5 F
Professions 2 <sup>ème</sup> catégorie	4.7 F	5.05 F	5 F

## Annexe 60 - Grèves et conflits sociaux dans l'Isère de 1934 à 1938



Evolution du nombre de conflits sociaux et de grèves dans le département de l'Isère par trimestre de 1934 à 1938. D'après les rapports de police des fonds des A.D.I. de 52 M 89 à 52 M 92.

## Annexe 61 – Le chômage voironnais



Evolution du nombre de chômeurs partiels et totaux à Voiron de décembre 1937 à juillet 1938. D'après les rapports de police du commissaire de la ville de la série 52 M 92 des A.D.I.

## Annexe 62 – La C.G.T. grenobloise contre Daladier

*D'après l'ordre du jour du meeting du 9 septembre publié dans La Dépêche dauphinoise du 10 septembre 1938.*

Les travailleurs de Grenoble, emplissant le Gymnase municipal, réunis sur l'appel de l'UL, au nombre de 3000 après avoir entendu les camarades Sandra, secrétaire de l'UD, Arnol député, secrétaire de la FSI, Beau, secrétaire de la section locale du PC développer la situation nouvelle créée par le discours radiodiffusé de M. Daladier et le décret illégal du 30 août contre la semaine de 40h.

S'indignent des déclarations du président du conseil tendant à rendre les ouvriers responsables du marasme économique, cela alors que dans toutes les usines le patronat organise le chômage complet et partiel et sabote la production indispensable à la sécurité de notre pays.

S'élèvent énergiquement contre les décisions du Conseil des ministres qui sont une négation de la démocratie et une violation flagrante de la loi sur les 40h.

Font confiance à la CGT pour mener la lutte en faveur de la défense des lois sociales et s'engagent à suivre tout mot d'ordre d'action lancé par les organisations syndicales.

Face aux menaces de guerre, ils réclament du Gouvernement autre chose qu'une politique de concession et de recul aux forces d'argent qui compromettent la défense nationale et lui demandent dans l'intérêt et la tranquillité du pays de mettre en application le programme du Rassemblement populaire, condition essentiel de la prospérité et de la sécurité de la France



Image. Caricature de Daladier parue dans *Le Travailleur alpin* du 2 septembre 1938

## Annexe 63 – Le nombre de grévistes par secteurs de l'économie iséroise le 30 novembre 1938

*D'après : ADI. 166 M 25. Rapport du préfet, 1<sup>er</sup> décembre 1938.*

Industries	Effectifs approximatifs	Grévistes	Pourcentages de grévistes
Alimentation	2 000	200	10%
Electrochimie et chimie	4 000	0	0
Caoutchouc	800	0	0
Papier et transformateurs	7 000	1 280	18%
Imprimerie et livre	300	0	0
Tissages et soieries	15 000	900	6%
Laine	8 000	1 200	15%
Fabricant rayonne	5 000	1 000	20%
Cuirs et peaux	3 000	600	20%
Ganterie	5 000	0	0
Bois	1 200	0	0
Métallurgie	2 000	1 700	85%
Métaux	14 000	2 500	16%
Bâtiment	7 000	2 100	30%
Ciment	1 500	0	0%
Mines	2 300	2 250	97%
Commerce de charbon	500	170	35%



## Résumé

L'objet de cette recherche est d'analyser un événement d'importance dans l'histoire française, le Front populaire, dans un cadre territoriale plus restreint, le département de l'Isère tout en s'inscrivant dans un jeu d'échelles multiples du local jusqu'à l'international. Nous avons cherché à faire l'histoire de ce Front populaire depuis sa naissance en février 1934 jusqu'à sa longue agonie de l'été 1936 au 30 novembre 1938. En le comparant avec d'autres territoires ou avec le niveau national, nous avons montré les similarités tels que la victoire de la gauche aux élections législatives de mai 1936 mais aussi les singularités. Parmi celles-ci, nous en avons mis en lumière un certains nombres. Il y a ce paradoxe de la présence de toutes les forces de gauche à la manifestation du 12 février à Grenoble, Front populaire avant l'heure. Et pourtant, il ne naît véritablement qu'en mars 1936 lorsque les radicaux du département finissent par le rejoindre, soit avec presque neuf mois de retard, il ne fût pendant ce laps de temps qu'un front ouvrier réunissant les C.G.T., le P.C.F. et la S.F.I.O. Nous trouvons des personnalités singulières à l'image de Marcel Satre, secrétaire de l'U.D. C.G.T., animé d'un sentiment unitaire qui engendre une réunification syndicale dès 1934 entre C.G.T. et C.G.T.U. A l'image des syndicats, les organisations ont leur personnalité particulière. Les socialistes isérois sont dominés par l'influence de Paul Faure ce qui les rend très rétif à l'unité d'action avec le P.C.F. et qui provoquent de vives tensions sur la « non-intervention » en Espagne ou les Accords de Munich. Mais, la fédération radical est probablement la plus singulière, alliée de la S.F.I.O. depuis 1919, 1934 marque la montée en puissance d'un tempérament anti-collectiviste qui provoque la rupture aux élections municipales de 1935 où ils s'allient avec la droite contre socialistes et communistes. Dans un territoire dominé par la gauche, cette mutation du radicalisme vers l'antimarxiste constitue cette singularité iséroise.

Mots clés : Front populaire, Département de l'Isère, Parti radical, Parti communiste, Parti socialiste, syndicats, grèves, élections

## Summary

This research aims to analyze an important event in French history, the Popular Front or *Front Populaire*, in French, in a restricted territorial context, the Department of *Isère*. It also intends to take into account multiple scales, from local to international. In this work, we have attempted to trace the history of the Popular Front from its birth in February 1934, to its long agony from the Summer of 1936 to November the 30<sup>th</sup>, 1938. By comparing it with other territories or with the national level, we have shown the similarities, such as the victory of the Left in the

legislative elections of May 1936, but also the singularities. A number of these particularities have been highlighted in this research. There is the paradox of the presence of all the left-wing forces at the Grenoble demonstration of February the 12<sup>th</sup>, which could be considered a Popular Front before its time. Yet, this Popular Front was not really born until March 1936, when the department's radicals finally joined it, i.e almost nine months late. During this time, it was nothing more than a workers' front bringing together the C.G.T, the P.C.F. and the S.F.I.O. We find singular personalities, such as Marcel Satre, secretary of the U.D. C.G.T., driven by a sense of unity which led to trade union reunification in 1934 between the C.G.T and the C.G.T.U. Like trade unions, organizations have their own particular personality. The socialists in *Iserre* were dominated by the influence of Paul Faure, which made them very reluctant to join forces with the P.C.F., leading to sharp tensions over the issue of "non-intervention" in Spain or in the Munich Agreements. But the radical federation was probably the most unusual. It had been an ally of the S.F.I.O. since 1919. 1934 saw the rise of an anti-collectivist temperament that caused a rupture in the municipal elections of 1935, when they allied themselves with the Right against the socialists and communists. In an area dominated by the Left, this shift from radicalism to anti-Marxism was unique to the department of *Iserre*.

Key words : Popular Front or Front Populaire, Department of Isère, Radical Party, Communist Party, Socialist Party, trade unions, strikes, elections.

Illustration de la couverture : Photographie parue dans *La Dépêche dauphinoise* du 15 juillet 1935.